



FONDATION  
POUR  
L'UNIVERSITÉ  
DE LYON

FAIRE  
DES  
UTOPIES  
UNE  
OPPORTUNITÉ

3 / 4 / 5 NOVEMBRE 2021 LYON

Philippe Aghion

Laurence Boone

Natacha Valla

Pierre Veltz



# SOMMAIRE

<b>L'ÉDITO</b> .....	<b>3</b>
<b>PROGRAMME</b> .....	<b>5</b>
<b>EN PARALLÈLE DES JÉCO</b>	
Prolongez vos Jéco .....	8
Le Blog de l'Écho des Jéco .....	9
Citéco .....	9
Jéco étudiants .....	10
Jéco-Francophonie .....	11
<b>TRIBUNES</b> .....	<b>13</b>
<b>LA LIBRAIRIE DES JÉCO 2021</b> .....	<b>70</b>
<b>ORGANISATION</b> .....	<b>72</b>
<b>PARTENAIRES</b> .....	<b>73</b>

# JÉCO EN DIRECT

## **Sur Twitter : @les\_jeco**

Commentez les conférences en direct ou poursuivez le débat avec le hashtag **#Jéco2021**

## **En streaming video, sur le site des Jéco : [www.jouneeseconomie.org](http://www.jouneeseconomie.org)**

Vous trouverez les vidéos des conférences en direct, les tribunes de nos économistes, des documents préparatoires, ainsi que les actualités de nos partenaires média.

## **Sur Facebook : [www.facebook.com/jeco.lyon](http://www.facebook.com/jeco.lyon)**

Abonnez-vous à la page des Journées de l'Économie pour suivre l'actualité des Jéco tout au long de l'année

## **Sur notre chaîne YouTube**

Toutes les conférences en direct ainsi que les vidéos réalisées par nos Mécènes sur le thème "Pourquoi nous soutenons les Jéco ?"

## UNE SOCIÉTÉ DÉSIRABLE POUR LE PLUS GRAND NOMBRE

**Pascal Le Merrer**

Directeur Général des Journées de l'Économie



Qu'elles soient politiques, économiques ou sanitaires, les sorties de crise sont porteuses de changements majeurs.

On a pu mettre au point des vaccins en un temps record, constater la forte réactivité des acteurs publics, prendre part à l'essor du télétravail tout en assistant à la revanche du local sur le global...

Aujourd'hui l'espace des possibles s'ouvre, mais pour combien de temps ? Nous sommes à un moment de l'histoire où l'on accepte de mettre en cause des dogmes qui s'étaient imposés en économie. Les gouverneurs de banques centrales font le contraire de ce qui passait pour être l'orthodoxie monétaire. La dépense publique semble sans limite. On emprunte à taux négatifs. Les explications de phénomènes comme celui de l'inflation sont bien moins maîtrisées qu'on ne le pensait. Les économistes puisent dans les autres sciences sociales des clés de compréhension du monde contemporain: psychologie, sociologie, histoire, science politique, statistique sont mobilisées pour faire parler les données.

Dans le flou de cette nouvelle réalité émergent de nombreuses menaces : la montée des rancœurs de ceux qui ont vu s'effondrer leur activité avec un risque réel que les fractures se creusent dans notre société, des systèmes démocratiques fragilisés au profit des "marchands de doute", des défis

environnementaux que l'on tarde à relever, des tensions internationales qui nous éloignent de l'idée d'une mondialisation heureuse.

Vivre dans une société désirable pour le plus grand nombre sera un défi crucial à relever. Le retour au "monde d'avant" n'est pas soutenable. Trouverons-nous un chemin vers un monde plus résilient ? Cette formule empruntée au titre de notre conférence inaugurale traduit la tonalité de cette édition des Jéco appelée à penser l'économie post-pandémie.

Les 14<sup>e</sup> Journées de l'Économie analyseront ces nombreux changements qui, il y a peu, auraient été jugés irréalistes. Nous tenterons de faire un "arrêt sur image" sur ces ruptures.

L'édition 2020 des Journées de l'Économie, entièrement digitale, nous a conduit à faire évoluer le site internet et à proposer de nouveaux outils pour les conférences cette année. Les Journées de l'économie deviennent "hybrides".

Notre but est de répondre toujours plus aux besoins des jeunes, de rapprocher les acteurs économiques, sociaux et politiques du monde académique, de nous tenir à l'écoute des territoires, d'observer ce qui marche ici ou là et de nous efforcer d'en comprendre les ressorts. À leur échelle, les Journées de l'Économie entendent elles-aussi tirer les leçons de la crise sanitaire.

# PROGRAMME

3 / 4 / 5 NOVEMBRE 2021 LYON



# MERCREDI 3 NOVEMBRE

	CONFÉRENCES EN PRÉSENTIEL / EN LIGNE			CONFÉRENCES EN LIGNE		CONFÉRENCES OFF
9h00						
10h00						
11h00	SÉANCE D'OUVERTURE 2021 Bourse du travail					
12h00	UN CHEMIN VERS UN MONDE PLUS RÉSILIENT ? Bourse du travail					
13h00						INSEEC
14h00	Bourse du travail					ATELIER CITÉCO
	RÉINVENTER LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE APRÈS LA CRISE COVID					
15h00	Bourse du travail	UCLy	Lyon 3			
16h00	LE PÉRIL DES ENTREPRISES ZOMBIES	QUESTIONNER LES RÉPONSES DE L'ÉCONOMIE	L'ENVIRONNEMENT DANS LA PENSÉE ÉCONOMIQUE	QUELLE STATISTIQUE PUBLIQUE AU XXI <sup>e</sup> SIÈCLE ?	ALIMENTATION : UN CHANGEMENT POUR TOUS	
17h00						ESSCA
18h00	L'ÉTAT ET LES RISQUES	LA CHINE ET LES ÉTATS-UNIS : L'INÉVITABLE AFFRONTEMENT ?	L'ACTION PUBLIQUE À LA MERCI DES MARCHANDS DE DOUTE	VERS UN FÉDÉRALISME BUDGÉTAIRE EUROPÉEN ?	APRÈS LE COVID, LES TERRITOIRES À L'ÉPREUVE D'UNE ÉCONOMIE DE TRANSITION	CLIMATE JUSTICE GLOBAL ACTION
19h00						
20h00						

# JEUDI 4 NOVEMBRE

	CONFÉRENCES EN PRÉSENTIEL / EN LIGNE			CONFÉRENCES EN LIGNE		CONFÉRENCES OFF	
9h00	Bourse du travail	UCLy	Lyon 3			INSEEC	UCLy
10h00	UNION EUROPÉENNE ET ROYAUME-UNI, RIVAUX OU PARTENAIRES ?	LE MYSTÈRE DE LA PRODUCTIVITÉ	UNE RENAISSANCE DES VILLES MOYENNES	RÉINVENTER L'ÉCONOMIE DE LA SANTÉ	CLIMAT : MAIS QUE FAIT LA FINANCE ?	GOUVERNER PAR LES NEUROSCIENCES	LE TOURNANT DU CAPITALISME : PEUT-ON ÉCHAPPER À UNE CRISE SOCIALE ?
11h00							
12h00	APRÈS LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT	LA VILLE HORS DE PRIX ?	DE LA CROISSANCE AU BIEN-ÊTRE	LA FINANCE BOUSCULÉE PAR L'INNOVATION ?	LA DÉCARBONATION DES MOBILITÉS : QUOIQU'IL EN COÛTE ?	COMMENT RAPPROCHER LE GRAND PUBLIC DE L'ÉCONOMIE ?	QUE SE PASSE T-IL PRÈS LA CRISE ?
13h00							
14h00	Bourse du travail	UCLy	Lyon 3			INSEEC	
15h00	GÉRER LA DETTE PUBLIQUE POST-COVID	COMMENT IMPLIQUER LES CITOYENS DANS LA DÉCISION PUBLIQUE ?	QUELLES ÉNERGIES POUR LES TERRITOIRES ?	INÉGALITÉS ET CLIMAT	QUELS SONT LES EFFETS ÉCONOMIQUES DU TERRORISME ?	MODÉLISATION DES FLUCTUATIONS ÉCONOMIQUES	
16h00							ESSCA
17h00	LUTTER CONTRE LE DÉLÈTEMENT DES SERVICES PUBLICS	ENCASTRER L'ÉCONOMIE DANS L'ÉCOLOGIE ?	DU GLOBAL AU LOCAL	LES FEMMES, PREMIÈRES VICTIMES DE LA PANDÉMIE ?	INÉGALITÉS ET CRISE SANITAIRE	RENCONTRE SPÉCIALE JÉCO ÉTUDIANTS	AGRICULTURE DURABLE, ÉCOSYSTÈMES ET SOCIÉTÉS
18h00				POLITIQUE CULTURELLE : LE LOCAL PREND LE POUVOIR ?			
19h00	REBÂTIR LA SOUVERAINETÉ TECHNOLOGIQUE Bourse du travail						
20h00							

# VENDREDI 5 NOVEMBRE

	CONFÉRENCES EN PRÉSENTIEL / EN LIGNE			CONFÉRENCES EN LIGNE		CONFÉRENCES OFF
9h00	Bourse du travail	UCLy	Lyon 3			
10h00	RELANCES BUDGÉTAIRES : JUSQU'OU ?	LOGEMENTS, BUREAUX, LOCALISATION, EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES, LA QUADRATURE DU CERCLE ?	ENTRE DÉCROISSANCE ET CROISSANCE VERTE : COMMENT REPENSER LA CROISSANCE ?	L'ÉCOLE APRÈS LA COVID19 ?	LES ENJEUX DU PASSEPORT SANITAIRE	
11h00	Cité de la Gastronomie					Bibliothèque Lyon Part-Dieu
12h00	COMMENT LE TÉLÉTRAVAIL CHANGE L'EMPLOI ?	QUELLE MOBILISATION COLLECTIVE CONTRE LA PAUVRETÉ APRÈS LA CRISE COVID ?	L'ANIMATION DE L'ÉCOSYSTÈME START-UP - GRANDES ENTREPRISES	L'URGENCE D'UNE NOUVELLE POLITIQUE MIGRATOIRE	BANQUES CENTRALES ET DÉMOCRATIE	RENCONTRE AUTEUR AVEC PIERRE VELTZ
13h00						
14h00	Bourse du travail	UCLy	Lyon 3			INSEEC
15h00	PLANIFIER UNE TRANSITION ÉQUITABLE ?	COMMENT ÉVALUER NOTRE ÉCOLE ET DANS QUEL BUT ?	LES ENTREPRISES FACE À LA CRISE SANITAIRE	INFORMATION ET DÉSINFORMATION APRÈS TRUMP ET LE COVID 19	A-T-ON VRAIMENT BESOIN D'UN EURO NUMÉRIQUE ?	L'ARRIVÉE DE LA THÉORIE GÉNÉRALE EN FRANCE
16h00				PALMARÈS CITÉCO VIDÉO CHALLENGE		
17h00				PENSER L'ÉCONOMIE POST PANDÉMIE		
18h00						
19h00						
20h00						

# PROLONGEZ VOS JÉCO

## www.touteconomie.org (Téco)

Toutéconomie est un portail qui a pour mission de faciliter l'accès aux analyses, aux informations et aux données économiques.



### ► 2021 Lancement de l'encyclopédie vidéo :

Venez découvrir **l'encyclopédie vidéo** 📺

Dans le prolongement de la **bibliothèque virtuelle de l'économie** 📺 entièrement réindexées en 2020, nous avons produit des formats courts de vidéo, notamment à partir d'extraits de conférence. Le moteur de recherche spécifique permet également de trouver des vidéos produites par d'autres partenaires.

Comme pour les vidéos de la bibliothèque virtuelle rebond possible à partir des **auteurs** 📺 ou des **mots-clés** 📺. Sur les pages des auteurs, vous retrouvez leurs ouvrages référencés par Téco, les billets de blog qu'ils ont pu écrire et les vidéos des conférences auxquelles ils ont pu participer.

Présentation la bibliothèque virtuelle :



### ► Autres nouveautés 2021 :

Création d'une **rubrique d'annonces** 📺

### ► Et toujours :

Toute l'année suivez l'actualité du livre économique.

Tous les jours, une **chronique issue d'un blog ou de la presse** 📺

Toutes les semaines, Téco vous sélectionne un document afin de découvrir l'actualité.

Et en permanence retrouvez nos dossiers thématiques, notre annuaire de sites en économie...

### ► Téco c'est aujourd'hui :

- **750** vidéos / **820** heures dont 36 vidéos dans l'encyclopédie
- **3450** personnes référencées (auteurs ou intervenants)
- **1900** livres référencés
- Plus de **21 000** pages

### Suivez-nous également sur Twitter :

**@Teco\_economie** 📺

Avec la participation financière de



## LE BLOG L'ÉCHO DES JÉCO

Rendez-vous sur le site [L'Écho des Jéco](#) 

Le blog "L'Écho des Jéco" rapporte l'essentiel des débats des Journées de l'Économie. Chaque année, depuis 12 ans déjà, des étudiants de l'Institut Pratique du journalisme de l'université Paris-Dauphine  couvrent les conférences des Jéco afin de présenter une synthèse de l'évènement aux internautes. Articles, tribunes et interviews vidéo sont disponibles sur ce blog. Suivis et encadrés par des journalistes professionnels, les étudiants, en parcours "journalisme économique et social", publient chaque année de nombreux sujets relayés par les sites internet de grands médias.

Cette initiative, lancée il y a douze ans par les Jéco et l'Ajef (Association des Journalistes Économiques et Financiers), conjugue information et formation des étudiants en journalisme. Une double mission essentielle, pour l'Ajef, et qui répond également aux objectifs des Journées de l'Économie.

La rédaction des articles 2021 sera assurée par un groupe de dix étudiants d'IPJ Dauphine | PSL encadrés par leur enseignant Jérôme Tichit et Jean-Pierre Philbert, sous la supervision de Françoise Crouïgneau, Vice-présidente de l'AJEF et Éric Nahon, Directeur adjoint d'IPJ Dauphine | PSL.

## CITÉCO

**Le Citéco Vidéo Challenge est un concours vidéo organisé par la Cité de l'Économie en partenariat avec les Journées de l'économie, le magazine Pour l'Éco et le Centre des professions financières.**

Pour l'édition 2021, le concours demandait à des jeunes de moins de 31 ans de réaliser une vidéo ludique et originale sur une thématique économique. L'enjeu est de rendre plus accessible les grandes questions économiques actuelles et de donner envie aux jeunes de comprendre l'économie.



La session "Palmarès Citéco Vidéo challenge" diffusée en ligne le **vendredi 5 novembre** de **15h30 à 16h** vous permettra de découvrir les vidéos des lauréats du concours.



# JÉCO ÉTUDIANTS



**Dans le cadre des Jéco étudiants 2021, une dizaine de délégations étudiantes de France et de Belgique seront accueillies à Lyon les 3, 4 et 5 novembre. Composées d'étudiants et doctorants en économie, ces délégations participeront aux conférences des Journées de l'Économie et à un parcours dédié de tables rondes sur la journée du 4 novembre.**

Lancé en 2018, le projet "Jéco étudiants" a pour objectif de favoriser les échanges entre étudiants et chercheurs avec un intérêt partagé pour les sujets qui mobilisent les économistes aujourd'hui.

Les étudiants participeront notamment à la **"Rencontre spéciale Jéco étudiants"** qui accueillera de jeunes économistes

exerçant dans les domaines de la recherche, de l'administration mais aussi de l'entreprise.

Cette rencontre, fermée au public, permettra aux étudiants des délégations d'avoir un moment privilégié avec les intervenants afin d'échanger sur leurs parcours de recherche, les formations et les débouchés professionnels en économie.

## Les délégations étudiantes 2021

- ▶ ENS de Lyon
- ▶ ENS Paris Saclay
- ▶ Polytechnique CREST
- ▶ Université de Bourgogne
- ▶ Université de Liège
- ▶ Université de Lille
- ▶ Université de Lorraine
- ▶ Université Grenoble Alpes
- ▶ Université Jean Monnet Saint-Étienne
- ▶ Université Lumière Lyon 2
- ▶ Université Paris Dauphine
- ▶ Université Paris Nanterre

## Les jeunes économistes invités

- ▶ **Camille Ait Youcef**, Maître de conférences en sciences économiques, Université de Nantes
- ▶ **Liza Charroin**, Maître de conférences, Université Paris I Panthéon Sorbonne
- ▶ **Magali Dauvin**, Économiste, OFCE
- ▶ **Thomas Garcia**, Banque de France
- ▶ **Marion Mercier**, Chargée de recherche, Université Paris-Dauphine PSL
- ▶ **Anthony Paris**, Maître de conférences, Université d'Orléans
- ▶ **Lauren Stagnol**, Analyste pour le département de recherche quantitative, Amundi Asset Management

# LES JÉCO-FRANCOPHONIE



À travers le projet "Jéco-Francophonie", les Journées de l'Économie cherchent à faire dialoguer acteurs économiques, chercheurs, institutionnels et société civile autour des grandes questions économiques de l'espace francophone.

Cette année, nous nous demanderons quelles leçons doit-on tirer de la crise sanitaire en termes de transition de nos modèles économiques.

Les territoires ont-ils expérimenté de nouvelles formes pérennes de production et de distribution des biens et des services ?

Nous tenterons de répondre à ces questions lors de la conférence en ligne **"Après le COVID, les territoires à l'épreuve d'une économie de transition"** le **mercredi 3 novembre de 17h à 18h30**.

La conférence débat s'appuiera sur des expériences concrètes de la transition en temps de crise au Québec comme en France, le tout placé sous le regard d'un économiste québécois et d'un économiste français.

Après l'événement, la vidéo de la conférence sera disponible sur la **Chaîne Youtube des Jéco** et dans la **bibliothèque virtuelle des Jéco**.



Afin de rendre accessibles les conférences des Jéco aux étudiants étrangers francophones, les écoles et universités partenaires (École nationale de la Statistique et de l'Analyse Économique de Dakar, Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de Dakar, Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de Tunis, HEC Lausanne, Tunis Business School, Université de Liège) **ont été mobilisées pour diffuser les conférences en ligne** auprès de leurs étudiants.

Le projet "Jéco-Francophonie" est soutenu par la Direction des Relations internationales de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



**Depuis 62 ans, Algoé s'efforce de faire dialoguer les hommes, les territoires, les organisations publiques et privées et leurs projets.**

**Nous sommes heureux de soutenir les Jéco, agoras de pédagogie et de dialogue, mais aussi de confrontation, qui relie l'économie aux enjeux du quotidien et du futur.**





### ALAIN DENIZOT

Président du Directoire de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes

Il est également membre du Conseil de Surveillance et du Comité des Risques du groupe BPCE. Il intègre le Groupe Caisse d'Épargne en 1990. En 2003, il devient Directeur Général d'Écureuil Assurance IARD. Il est nommé, en 2008, Président du Directoire de la Caisse d'Épargne de Picardie, puis en 2011, de la Caisse d'Épargne Nord France Europe. En 2016, il réalise la fusion de la Caisse d'Épargne Hauts de France et en devient le Président du Directoire. Fin 2018, il rejoint la Caisse d'Épargne Rhône Alpes.

Mécène Officiel



**Mars 2020, crise sanitaire, confinement... Un seul mot d'ordre à cette époque pour notre économie : survivre ! Face à cette situation hors-normes, c'est à coup de "quoi qu'il en coûte" que l'Etat Français intervient. Plus de 200 milliards d'euros plus tard, les acteurs économiques ont appris à avancer malgré l'incertitude.**

#### EXISTE-T-IL UN PARADOXE PROPRE À NOTRE PAYS ?

Il faut souligner qu'avant l'électrochoc de la crise sanitaire, les PME françaises avaient connu 10 années de consolidation financière, combinant baisse de l'endettement et hausse des capitaux propres. C'est donc avec des situations plus solides qu'en 2008 qu'elles ont abordé cette crise.

Pour autant, pour affronter cette chute brutale d'activité et de consommation, le soutien massif aux entreprises, par la dette, par les subventions ou encore les exonérations ou reports de charges, était plus que nécessaire.

Comment ont-ils été utilisés ? La réponse est bien sûr loin d'être unique.

**Tous les secteurs n'ont pas été impactés de la même façon, toutes les entreprises ne sont pas entrées dans la crise avec les mêmes fondamentaux...**

On constate donc auprès des entreprises ayant souscrit un PCE des options retenues (et des nécessités) très différentes, des PCE de "sauvetage" pour les plus touchées aux PCE de "prudence" pour celles qui ont considéré – à raison – que l'absence de visibilité devait guider leur action. Ainsi, les PCE ont logiquement touché une grande variété de situations : quand un tiers n'ont quasiment pas (encore ?) touché au montant de leur PCE, un tiers l'ont quasiment entièrement consommé.

Paradoxalement, au moins en

apparence, les défaillances d'entreprises se retrouvent au plus bas : avec 32 000 défaillances en 2020, soit -38 % d'ouverture de procédures collectives en France par rapport à 2019, on revient au niveau de 1987 !

La tendance se poursuit, puisqu'on constate encore -15 % de défaillances sur le 1er semestre 2021 (vs 1er semestre 2020). Assurément les dispositifs et les aides directes ou indirectes des acteurs publics expliquent ce paradoxe. Une économie sous perfusion qui a permis aux entrepreneurs de passer le cap de la crise, avec des dizaines de milliers d'emplois – et autant de consommateurs – maintenus.

Ainsi, à l'heure où certaines entreprises sont qualifiées de zombies, on observe des records historiques de levées de fonds.

**Ce sont 200 milliards d'euros, dont 140 milliards de Prêts Garantis par l'État (PGE), qui ont été mobilisés pour soutenir les entreprises, préserver les outils de production, le savoir-faire et l'emploi.**

**En 2020, les start-ups de la French Tech ont levé 5,4 milliards d'euros (en hausse de 7% contre 2019).**

Montant quasiment égalé sur le premier semestre 2021, avec déjà 5,1 milliards d'euros levés et une cible avoisinant les 10 milliards.

C'est maintenant, avec la sortie de la crise et la fin de ce soutien, que les questions affluent... La très forte reprise de l'activité – même contrainte par les grandes difficultés d'approvisionnement – induit un optimisme certain. Jusqu'à quand ? Y a-t-il, de façon encore invisible, une "zombification" de certaines entreprises ?

La situation de la France, qui est atypique en Europe (le nombre de défaillance remonte en Zone Euro, voire explose chez certains de nos voisins), traduit-elle une vague de défaillance à venir ou l'émergence de ces entreprises zombies ?

**La croissance, les restructurations, le niveau des taux d'intérêts, l'étalement des dettes, l'abondance des capitaux... seront-ils suffisants pour limiter les défaillances et "réincarner" les zombies ?**

Ainsi, au milieu de tous ces paradoxes et incertitudes, quelles perspectives pour notre économie ? Entre les scénarios catastrophes du "tsunami" de défaillances ou à l'inverse une "zombification" de l'économie, se trouve peut-être la réalité.

## **IL NOUS FAUT DÉSORMAIS VOYAGER DANS SON TEMPS ET DANS SON ESPACE POUR COMPRENDRE L'ENTREPRISE, SES PROJETS, SES TRANSFORMATIONS, SES RÉSULTATS**

Car l'inquiétude que peut générer le phénomène d'entreprises zombies est avant tout révélatrice de la difficulté à décoder l'économie, nos repères étant bousculés et les indicateurs habituels brouillés.

En tant que banque, notre cœur de métier est la gestion du risque et la compréhension de notre environnement.

Il nous faut désormais voyager dans le temps pour jauger de la santé d'une entreprise : retracer l'historique de son activité, les seuls exercices 2020 et 2021 étant fortement biaisés ; adopter une analyse sur des périodicités plus courtes, du chiffre d'affaires, de l'évolution des marges, du stock... Il faut également se projeter, avec les dirigeants, dans un espace futur qui dépendra fortement de décisions structurantes prises aujourd'hui, des transformations de modèles et d'environnement anticipées. Cela passe, plus que jamais, par une confiance et un dialogue stratégique avec les dirigeants, et une compréhension fine des enjeux sectoriels et d'activités présents et futurs.

Dans ce contexte, l'accompagnement des banques auprès des entreprises a connu 2 grandes phases :

- Tout d'abord, gérer l'urgence, notamment les besoins en trésorerie des entreprises à l'arrêt : PGE mais également

affacturation, Dailly, escompte...

- Ensuite, assurer la pérennité des entreprises : renforcer les fonds propres, restructurer la dette, financer l'investissement, accompagner le rebond...

## **AU-DELÀ DES INCERTITUDES PRÉSENTES, LA CONVICTON D'UN FUTUR DIFFÉRENT**

**Durant cette crise, les dirigeants des entreprises ont su prendre des décisions fortes et structurantes, pour faire face, relever les défis et préparer la suite et ses opportunités, pour naviguer et sortir de ces temps de grande incertitude.**

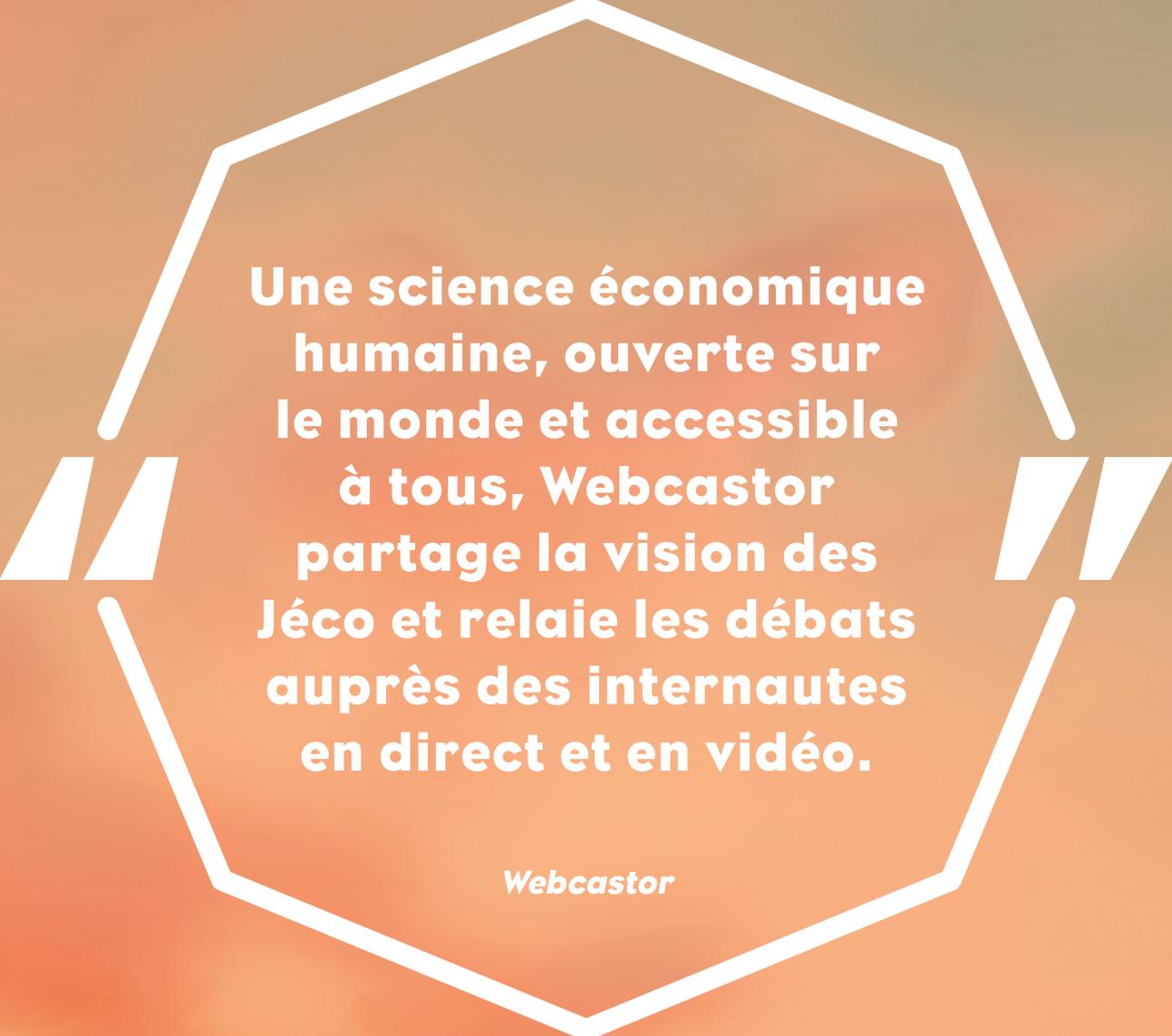
Cette crise a également eu un effet d'accélérateur de changement : les challenges à relever ne sont pas forcément nouveaux, mais ils ont pris une ampleur inédite et exigeante, avec des modèles à réinventer, des transformations à accélérer, le digital, la RSE, le travail hybride, l'approvisionnement aussi...

Et au global une conviction absolue : les années futures ne ressembleront pas aux années passées...un peu comme si nous entrions maintenant et vraiment dans le XXI<sup>e</sup> siècle...

**Accédez à la conférence de Alain Denizot**

► [Le péril des entreprises zombies](#)





**Une science économique  
humaine, ouverte sur  
le monde et accessible  
à tous, Webcastor  
partage la vision des  
Jéco et relaie les débats  
auprès des internautes  
en direct et en vidéo.**

*Webcastor*



### ELSA MIGNANI

*Directrice Corporate de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes*

*Elle rejoint l'Inspection Générale du Groupe BPCE en 2012. Depuis son entrée en novembre 2017 à la Caisse d'Épargne Rhône Alpes, elle a occupé les fonctions de Directeur de Cabinet auprès du Président du Directoire puis de Directrice du Développement de la Banque de Développement Régional. Depuis avril 2021, elle est en charge du marché des entreprises et de l'ingénierie financière. Agée de 34 ans, Elsa Mignani est diplômée de l'EDHEC Business School et de la London School of Economics and Political Science.*

Mécène Officiel



**Dans un contexte économique fait tant d'incertitudes que d'opportunités, nous nous devons d'être au plus près des besoins et préoccupations des entrepreneurs. C'est notre rôle de banque régionale coopérative.**

Cela passe d'abord par une grande proximité géographique et relationnelle, prérequis pour avoir une bonne connaissance des problématiques territoriales, sectorielles et développer des relations privilégiées avec l'ensemble de parties-prenantes, partenaires, réseaux professionnels.... Nous avons dans ce sens développé des structures spécialisées dans l'innovation, l'économie de la montagne, la santé ou encore l'économie sociale et solidaire.

création, développement de l'activité, croissance, international, cession ou transmission.

de compétitivité des technologies du numérique en Auvergne-Rhône-Alpes, ou encore, s'agissant du développement RSE, avec Mix-R. Nous nous positionnons à la Caisse d'Épargne Rhône Alpes comme partenaire de ces transformations majeures ; nous les jugeons comme des vecteurs de performance durable et responsable pour les entreprises que nous accompagnons.

**C'est en étant au cœur de ces écosystèmes que nous pouvons en comprendre les rouages et apporter les solutions les plus adaptées.**

**Au-delà du financement, il s'agit d'apporter une vision globale lors de ces prises de décision dont les impacts peuvent être juridiques, fiscaux, stratégiques, ou encore avoir des répercussions sur le patrimoine privé du dirigeant.**

**Enfin, nous savons bien que c'est aussi dans les périodes difficiles qu'on reconstruit les partenariats de confiance.**

Les dirigeants d'entreprise attendent également des expertises pointues tout au long du cycle de vie de leur entreprise:

Conscientes des enjeux majeurs de transformation, les entreprises doivent pouvoir s'appuyer sur un accompagnement personnalisé. C'est pourquoi nous mettons en place des dispositifs co-labellisés avec des partenaires de renom. Par exemple, nous nous associons en matière de transformation numérique avec Minalogic, Pôle

La Banque de l'Orme, banque judiciaire de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes, est spécialisée dans l'accompagnement des entreprises en plan de continuation, pour permettre la poursuite de l'activité.



### DANIEL COHEN

Économiste

*Daniel Cohen est Président de l'École d'Économie de Paris et directeur du Centre pour la Recherche Économique et ses Applications (CEPREMAP). Il a été membre du Conseil d'Analyse Économique auprès du Premier Ministre. Ses spécialités sont la croissance, l'emploi, la dette des PVDs et la crédibilité des politiques économiques.*

En partenariat avec

Le Monde

**Le Covid a été une crise "totale", pour paraphraser Marcel Mauss. L'État a dû prendre en charge l'organisation de l'espace public, des transports en commun, professionnel voire familial (en décidant d'envoyer les enfants à l'école ou non). Passé le premier confinement, il est vite apparu que la gestion de la crise exigeait en réalité une coproduction de l'État avec les agents privés, ménages et entreprises, et de l'ensemble des personnels de santé. C'est la cohésion de la société tout entière qui a été testée. Comme le montre une note du Conseil d'Analyse Économique, la résilience des pays face au Covid a été intimement liée à la confiance des populations envers leurs institutions publiques, qu'il s'agisse du gouvernement ou de la communauté scientifique. Préparer la prochaine crise, une nouvelle épidémie, un été caniculaire ou une crise alimentaire, obligera à tirer toutes les leçons de celle que nous venons de traverser. Il n'y aura pas toujours un remède miracle comme le vaccin pour les résoudre.**

D'un point de vue économique, les grands gagnants de la crise ont été les Amazon, Apple, Netflix, dont la capitalisation boursière a explosé durant le confinement. Le virus est venu à point nommé pour les acteurs du numérique, qui ont pu mener une expérimentation grandeur nature de l'incorporation du monde physique dans le monde virtuel. Sous le feu de la crise sanitaire, la rationalité du capitalisme numérique est apparue sous un jour cru : gagner de l'efficacité en dispensant les humains de se rencontrer en présentiel. De nombreuses activités ont fait l'expérience d'une dématérialisation inédite, dans

la médecine par exemple, où un grand nombre de consultations a dû se faire à distance. Le télétravail sera sans doute le legs le plus marquant de cette crise, avec ses promesses, une plus grande autonomie, et ses risques, un démantèlement accru des collectifs professionnels.

Au niveau macroéconomique, le Covid ne ressemble ni aux épidémies du passé, ni aux crises économiques traditionnelles. Les épidémies ont généralement un impact direct sur l'économie à proportion du nombre de morts. Les économistes qui se sont penchés sur les exemples historiques ont conclu qu'elles étaient généralement bonnes pour les travailleurs, pour une raison simple et macabre : la mortalité crée une rareté des personnes susceptibles de travailler, laquelle profite, dans une logique toute malthusienne, à ceux qui survivent. Le Covid était censé être d'une

la crise n'était pas due au nombre de morts stricto sensu mais aux politiques sanitaires destinées à les éviter

nature différente : la crise n'était pas due au nombre de morts stricto sensu mais aux politiques sanitaires destinées à les éviter. La déflation, plutôt que l'inflation, devait en résulter. La plupart des prévisions, en 2020, avaient ainsi anticipé pour la France un taux de chômage à deux chiffres. À la surprise générale, et à la différence aussi des crises financières passées, les économies avancées ont fait preuve d'une capacité de rebond exceptionnelle, tant au niveau du PIB qu'à celui de l'emploi.

Le Covid restera dans les annales comme la crise la plus

Le télétravail sera sans doute le legs le plus marquant de cette crise

violente et la plus courte d'après-guerre. Dès l'été 2020, après le premier confinement, l'économie avait montré une résilience exceptionnelle. À chaque fois que la pression sanitaire s'est relâchée, les économies repartaient à la hausse.

Avec la vaccination engagée dans les pays avancés, la reprise a été flamboyante. Comment l'expliquer ? Il y eut d'abord, dans la plupart des pays avancés, une immense dépense publique destinée à éviter la perte de pouvoir d'achat des personnes empêchées de travailler par la distanciation sociale. Il y a aussi une différence majeure avec les crises financières. Celles-ci aiguïssent ce que Keynes appelait les esprits animaux des investisseurs : la crise rend pessimiste, l'investissement et l'embauche se bloquent, provoquant une spirale déflationniste.

Si le Covid l'a déjouée, au-delà du rôle des mesures de soutien, c'est sans doute parce que les esprits animaux, cette fois-ci, sont restés obsessivement concentrés sur l'évolution du virus : aussitôt qu'il régressait, la confiance revenait, la consommation et l'embauche suivait. Il y aura beaucoup à apprendre aussi, pour les macroéconomistes, des mécanismes mentaux qui ont été mis en œuvre cette fois-ci.

Au-delà de la reprise économique et de ses effets mécaniques sur l'embauche, il semble qu'une

rupture qualitative plus profonde soit à l'œuvre du côté des salariés eux-mêmes. Nombre d'employés ont mis la crise à profit pour tenter de se reconvertir vers des emplois plus intéressants. Hôtels et restaurants, notamment, ont tous faits l'expérience des difficultés considérables à retrouver leurs anciens personnels. Les États-Unis font l'expérience très vive

**Beaucoup de ceux qui ont pu travailler à domicile ont réalisé à quel point ils détestaient commuter. Certains qui travaillaient dans l'hôtellerie et la restauration ont réalisé, pendant leurs mois de chômage forcé, à quel point ils détestaient leur emploi**

de ce processus, la crise y étant désormais caractérisée comme "the great resignation" : la grande démission, le nombre élevé de postes vacants témoignant des fortes difficultés de recrutement, malgré un taux de chômage qui reste au-dessus des niveaux d'avant crise. Comme le dit Paul Krugman, la pandémie a été l'occasion, pour de nombreux employés, de réfléchir à leur situation personnelle. Beaucoup

de ceux qui ont pu travailler à domicile ont réalisé à quel point ils détestaient commuter.

Certains qui travaillaient dans l'hôtellerie et la restauration ont réalisé, pendant leurs mois de chômage forcé, à quel point ils détestaient leur emploi. Plutôt que de chercher à obliger les travailleurs à accepter à tout prix les emplois délaissés, en réduisant les allocations chômage par exemple, il vaudrait bien mieux profiter de cette crise pour revaloriser, au double sens du terme, les emplois concernés. Sans renvoyer aux épidémies passées, une crise comme celle que nous vivons mérite qu'on réfléchisse à ce qu'elle nous apprend de nous-mêmes et du fonctionnement de la société.

## Accédez aux conférences de Daniel Cohen

- ▶ [Réinventer la politique économique après la crise COVID](#)
- ▶ [Un chemin vers un monde plus résilient ?](#)





**L'entreprise devient presque le seul lieu où l'on se rencontre, où l'on dialogue, où l'on peut participer à un but commun qui nous dépasse. En tant que dirigeant, J'ai la conviction que nous pouvons et devons contribuer à une société plus juste dans laquelle chacun trouve une place de pleine citoyenneté. Ce n'est pas une utopie mais une urgence.**



**Philippe Barret**

*Directeur Général Groupe APICIL*



©Renaud Alouché

### BRUNO BERNARD

Président de la Métropole de Lyon



### EMELINE BAUME

1<sup>ère</sup> Vice-Présidente de la Métropole de Lyon Économie, Emploi, Commerce, Numérique et Achat Public

Mécène Officiel

GRANDLYON  
la métropole

**Les responsables politiques et les scientifiques le répètent à l'envi : le temps de la transition écologique de nos modèles économiques est compté. Conséquences de cette urgence, le coût et la fréquence de chaque crise et de chaque remise en cause augmentent, jusqu'à en devenir intolérables pour les citoyens. La tentation est alors de focaliser l'attention sur des échéances plus ou moins lointaines, paralysantes pour certains, à repousser coûte que coûte pour d'autres. Cependant, cette focalisation disperse une énergie et un temps précieux que nous devons mettre au service du changement, ici et maintenant.**

**A la tête de la Métropole de Lyon, c'est ce choix de l'action et de la transformation que nous portons. Nous le fondons sur trois principes : la nuance, la transparence et le pragmatisme.**

Nous faisons face à des problèmes complexes qui ne se résument pas à des dichotomies simplistes "pour ou contre la croissance", "pour ou contre la voiture", "pour ou contre l'économie". Ces oppositions radicales ne rendent pas service aux habitants qui ont besoin de solutions, d'innovations et de coopération. Elles ne correspondent pas non plus aux pratiques des acteurs économiques, culturels, associatifs, et des citoyens qui,

tous les jours, interrogent leurs comportements et modèles pour plus de soutenabilité collective. **Face à cette complexité, le rôle de l'exécutif métropolitain est d'abord de proposer des choix clairs face à trois défis :**

**- Celui de la démographie. Notre territoire a une population qui augmente et qui vieillit.** La Métropole de Lyon attire, la population étudiante croît tous les ans, les mobilités professionnelles vers nos 59 communes sont dynamiques. En même temps, comme au niveau national, la part des habitants de 60 ans et plus augmente. Ajouter plus de 10 000 habitants par an, c'est devoir créer une petite ville chaque année ! avec ses besoins en infrastructures nouvelles, en logements, en écoles, en services publics spécialisés. C'est plus de demande globale pour notre tissu économique, mais c'est aussi plus de sollicitations de nos ressources communes

(foncier, eau, biodiversité), plus de pollution, et parfois des tensions entre offre et demande.

**- Celui de l'urbanisation. Nous devons rééquilibrer le développement entre l'hypercentre lyonnais, les autres communes de la Métropole et, au-delà, les autres bassins de vie et d'emplois.** Ce rééquilibrage est multi-contraint : le besoin de préserver des ressources critiques (eau, énergie) pousse à densifier en évitant l'étalement ; le rejet du tout-voiture par les nouvelles générations et beaucoup d'employés augmente les besoins en transports en commun, en pistes cyclables, en covoiturage et autres alternatives collectives ; les exigences en matière de proximité et de bio nécessitent de produire, transformer et transporter plus localement, selon des process encore à inventer. Ce sont des années de retard en termes d'investissements

et de planification que nous devons rattraper alors que les changements de comportements ont eu lieu, et que les limites physiques d'une urbanisation débridée sont atteintes.

**- Celui de l'autonomie. La crise que nous venons de traverser confirme notre besoin de marges d'indépendance.** Nous devons anticiper les besoins de demain afin d'investir stratégiquement dans des savoir-faire, des filières, de la recherche et développement. De ces investissements dépendent des innovations technologiques et sociales déterminantes pour le développement soutenable et l'autonomie de la Métropole et du pays.

Devant ces dynamiques complexes, nous avons besoin de discussions, d'objectivation et de partage qui éclairent nos options. Puis vient le temps du choix et du portage. **C'est le second rôle du politique en responsabilité : fixer des priorités d'action transparentes et prendre les mesures nécessaires à leur opérationnalisation.** La transparence permet aux acteurs socioéconomiques d'anticiper et prévoir des investissements sur la durée. Elle permet également de résoudre des conflits d'usage de plus en plus nombreux, en particulier sur la destination de fonciers rares et soumis à des injonctions contradictoires (faut-il un équipement métropolitain, une activité productive ou du logement ? faut-il de la zone agricole ou de l'aménagement qui imperméabilise ?). **A la Métropole de Lyon, les caps sont clairs : accueillir et accompagner le**

développement d'entreprises qui repensent leur modèle à l'aune de l'urgence écologique et des besoins de sens et de justice de leurs employés ; investir résolument dans des mobilités décarbonées ; augmenter notre autonomie alimentaire et donner des débouchés aux agriculteurs du territoire, notamment dans nos collègues ; permettre l'accès par tous à des modes de vie plus apaisés avec moins de sollicitations à la consommation, moins de pollutions et de nuisances lumineuses ou sonores et plus d'accès à la nature. **Ces caps orientent chaque euro des 6 milliards inscrits dans les programmations pluri-annuelles d'investissements de la Métropole et du Sytral, et des 2 milliards de dépenses annuelles de fonctionnement de la Métropole.** Par exemple : nous mettons à la disposition des entreprises du territoire un outil gratuit de diagnostic de leurs impacts sociaux et environnementaux, qui leur permet d'évaluer leurs comportements, et leur propose des pistes d'amélioration ; ensuite, nous mettons en œuvre une stratégie de maîtrise foncière sans précédent, pour permettre l'accueil équilibré d'équipements publics nécessaires, d'activités productives et industrielles au cœur du territoire, de logements abordables et d'une offre pérenne de commerces de centre-ville ; enfin, nous réformons en profondeur nos pratiques d'achats, pour mettre nos 600 millions d'euros d'ordres annuels au service de filières et d'emplois locaux qui renforcent notre autonomie et, plus largement, celle du pays et de l'Europe.

Ces orientations et la transformation écologique du territoire qu'elles entraînent ne seront un succès que si elles emportent l'adhésion des acteurs socioéconomiques. Dans leur grande majorité, ces derniers ont déjà pris le tournant de cette transition : c'est une question tout autant de pouvoir d'achat que de sens pour les citoyens. Pour conforter cette adhésion, **nous avons choisi le pragmatisme à travers le gradualisme et la progressivité.** D'abord, nous devons demander des efforts graduels et atteignables, pour laisser le temps de l'adaptation, mais en étant strict quand les solutions soutenables existent. C'est la méthode poursuivie pour la mise en place de la zone à faible émission que la loi nous demande de mettre en œuvre. Ensuite, nous devons demander plus d'effort à ceux qui peuvent plus et accompagner davantage ceux qui peuvent moins. C'est le cas par exemple pour les TPE et PME du territoire que nous accompagnons avec des aides à la numérisation des commerces, des loyers progressifs pour des startups, ou encore des accompagnements dédiés et des financements pour les porteurs de projets innovants. Cette méthode - **nuance, transparence, et pragmatisme** - au service du choix résolu de la transition écologique assure aux citoyens une plus grande redevabilité des élu(e)s. Cette redevabilité est seule à même de restaurer la confiance dans la possibilité d'un projet collectif réussi. Elle doit se construire à tous les niveaux d'action politique : à l'État et à l'Europe, maintenant, d'en donner des gages.

## Accédez à ux conférences de Émeline Baume

- ▶ [Un chemin vers un monde plus résilient ?](#)
- ▶ [Les entreprises face a la crise](#)
- ▶ [Seance d'ouverture 2021](#)

## Accédez à la conférence de Bruno Bernard

- ▶ [Rebatir la souveraineté technologique](#)



**Il y a toujours quelque chose d'excitant à participer aux Jéco... Le dialogue s'instaure et tout ce que nous recevons de vous au cours de ce dialogue nous aide à aller plus loin dans nos analyses.**



**Emmanuelle Assouan**

*Directrice générale déléguée pour la Stabilité financière,  
Banque de France et Autorité de contrôle prudentiel et de résolution*



### DANIEL KARYOTIS

*Directeur Général Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes*

*Il rejoint la Caisse d'Épargne Champagne Ardennes (CECA) de 1992 à 1997. Il est membre du Directoire et Directeur Général de la Caisse d'Épargne du Pas-de-Calais de 1998 à 2001 et Président du Directoire de la CECA de 2002 à 2007. En 2007, il devient Président du Directoire de la Banque Palatine jusqu'en 2012. Il est directeur général de la nouvelle Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes depuis décembre 2016. Daniel Karyotis est administrateur de BPCE et de la COFACE.*

Mécène officiel



**Il y a 100 ans, dire que le voyage spatial deviendrait touristique, qu'il serait possible d'aller à l'autre bout du monde en moins de 10h, qu'un outil nommé Internet allait durablement changer la face du monde était le propre des fous, des scientifiques ou des visionnaires. Aujourd'hui, les premiers voyages touristiques dans l'espace font l'actualité, New York est à 6h de vol de Paris et jamais autant de personnes n'ont été connectées entre elles via les nouveaux moyens de communication. De la même manière, il y a un siècle les records olympiques semblaient figés pour l'éternité. On pensait que l'homme avait atteint ses limites et qu'il était utopique d'aller encore plus loin. Pourtant, 100 ans plus tard, tous ces records imbattables sont tombés et plusieurs fois !**

Ce qui était de l'ordre du rêve, de l'idéal, de l'utopie a bel et bien fini par se réaliser. Pourtant, en parler aujourd'hui, dans un contexte aussi chahuté, peut sembler paradoxal. Si les événements de ces deux dernières années ont plongé les populations dans une réalité pénible et même douloureuse, ces événements ne doivent pas et ne peuvent pas nous empêcher de se projeter, d'entreprendre et d'avoir des utopies.

Si par définition une utopie n'existe pas, le simple fait de la concevoir, le simple fait d'y penser nous fait prendre la direction vers le futur que l'on souhaite construire. À partir du moment où nous instaurons le mouvement vers l'idéal recherché, celui-ci devient une opportunité. Une opportunité qui peut être économique, sociale, technologique, culturelle...

Les rêves fous du siècle dernier sont aujourd'hui des réalités bien tangibles car des personnes, des

entreprises, des états ont décidé de faire plus que simplement rêver pour agir.

Mais réaliser son utopie ne saurait être une fin en soi. Que ce soit pour la conquête spatiale, l'avancée des moyens de transport, la démocratisation d'internet et toutes les avancées technologiques du 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècle, des conséquences négatives accompagnaient la réalisation de ces utopies. Au même titre que l'athlète qui atteint des sommets sportifs mais qui ne sait pas nécessairement gérer l'après, les utopies doivent être accompagnées, leurs conséquences doivent être anticipées.

Les opportunités peuvent et doivent être guidées pour que leur réalisation soit parfaitement accomplie. En tant que banquier, notre rôle est d'aider les entrepreneurs, les particuliers et toutes celles et ceux qui souhaitent transformer leurs utopies en réalité

à construire le monde de demain.

En tant que partenaire des Jeux de Paris 2024, nous accompagnons nos sportifs régionaux de la même manière. Nous sommes avec eux au tout début, à l'entraînement, puis pendant les compétitions, nous les soutenons dans les épreuves, toutes les épreuves. Mais nous sommes aussi à leurs côtés pour construire la vie d'après. À trois ans des Jeux de Paris, cet engagement prend un sens particulier. Des prémices de la candidature à la flamme qui brillera sur la France à l'été 2024, que de chemin parcouru, que d'obstacles franchis, que d'énergie positive déployée pour que ces Jeux deviennent réalité ! Sans oublier l'après 2024, car il faudra penser l'avenir des sites olympiques, perpétuer l'esprit du sport et des Jeux, bâtir des équipes d'après-demain. Faire d'une utopie une opportunité, c'est aussi cela.



**Acteur du développement du territoire, Keolis Lyon participe aux grands événements fédérateurs et innove en matière de solutions de mobilité. C'est donc naturellement que l'entreprise soutient cette nouvelle édition des Journées de l'Économie pour débattre et échanger sur les questions économiques actuelles.**



*Keolis Lyon*

## UNE UTOPIE TRANSFORMÉE EN OBJECTIF POUR ÊTRE AUJOURD'HUI UNE RÉALITÉ



### PIERRE-HENRI GRENIER

*Directeur Exécutif Banque de la Transition Énergétique*

*Après 5 ans chez Arthur Andersen, puis à l'Union Européenne de CIC, il intègre le Groupe BPCE en 1998 où il exerce les fonctions de Directeur du contrôle de gestion et Directeur des Comptabilités Groupe. En 2010, il rejoint la Banque Populaire des Alpes en tant que Directeur Général adjoint. Il est également conseiller au CESER Auvergne Rhône-Alpes et a présidé le fonds OSER-ENR de sa création en 2013 jusqu'en 2019. Depuis septembre 2020, il est Directeur exécutif de la Banque de la Transition Énergétique créée par BPAura.*

Mécène officiel



**Le 13 octobre 2021, la Banque de la Transition Énergétique soufflait sa première bougie au terme d'une année où elle aura tenu toutes ses promesses et tous ses engagements. Née de l'ambition de BPAURA de développer une structure entièrement dédiée à la transition énergétique, la BTE était une utopie qui s'est transformée en objectif pour être aujourd'hui une réalité. Nous avons la conviction que seule la mobilisation transparente de l'épargne des ménages pourra permettre le financement des investissements massifs nécessaires à la transition énergétique ; c'est pour nous une mission essentielle d'une banque coopérative et régionale.**

Depuis un an, la Banque de la Transition Énergétique s'emploie à mettre en relation l'épargne verte avec le financement de projets pour la transition énergétique en Auvergne-Rhône-Alpes. L'action de la BTE est guidée par des engagements forts qui illustrent son statut d'objet financier unique en son genre. Mûe par une volonté de transparence, la BTE assure la traçabilité de l'épargne. Ancrée localement, elle finance des projets régionaux. Aussi, elle inscrit son action dans une démarche partenariale avec une collaboration étroite entre elle et les acteurs régionaux.

La raison d'être de la BTE repose donc sur des bases solides et les résultats de cette première année le prouvent. En un an, sur les 152 millions d'euros collectés auprès de particuliers, 102 millions ont été octroyés pour 74 projets concernant des enjeux d'énergies renouvelables de la région AURA. Ces chiffres ne sont que l'illustration de la volonté des personnes à agir concrètement pour le développement de projets écologiques et responsables dans leur région.

La Banque de la Transition Énergétique permet de donner le cadre et la structure nécessaire à des personnes qui souhaitent participer à la transition.

**La BTE donne la possibilité aux épargnants et aux porteurs de projets de matérialiser leurs ambitions en les transformant en opportunités**

Elle est aujourd'hui un tremplin pour ceux qui souhaitent saisir l'opportunité d'avoir un impact et d'être acteur d'une transition juste et nécessaire.

**Accédez à la conférence de Pierre-Henri Grenier**

► [Climat - mais que fait la finance ?](#)





**La Caisse des Dépôts, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires, soutient les Journées de l'Économie de Lyon, en lien avec ses métiers et ses priorités stratégiques. La Caisse des Dépôts est pleinement engagée en 2021 pour la cohésion sociale et le développement durable dans les territoires.**



*La Caisse des Dépôts*





### PHILIPPE BARRET

Directeur Général Groupe APICIL

*Philippe Barret, 55 ans, est diplômé de l'ENSAE et de l'IAF. Il a passé 15 années au sein du Groupe Malakoff, puis 6 au sein du groupe Reunica, deux groupes dont il fut directeur général adjoint en charge des assurances de personnes. Il est depuis début 2011 à la tête du Groupe APICIL. Il est administrateur de Siparex Associés et de l'Institut Paul Bocuse.*

Grand Mécène



**Marin né sans main gauche, Damien Seguin a accompli un véritable exploit en arrivant fin janvier dernier aux Sables d'Olonne après son tour du monde à la voile dans le cadre du Vendée Globe. Une première pour un handisportif. Une belle histoire aussi mais qui, finalement, masque les difficultés que continuent à rencontrer les personnes qui, comme Damien Seguin, sont différentes pour s'intégrer dans la société, que ce soit par le sport, le travail, la culture...**

Sans s'attarder sur la question du handicap puisque la question de l'inclusion est plus large, il est quand même bon de rappeler que sur le champ de l'emploi en 2019, 16 % des personnes handicapées étaient au chômage, soit un taux près de deux fois supérieur aux personnes dites "valides". Un bon indicateur du chemin qu'il reste à parcourir.

Construire une société inclusive, plus inclusive en tous cas, c'est faire en sorte que les personnes, quels que soient leur physique, origine, statut social, préférence sexuelle, religion,... puissent trouver une place, soient acceptées pleinement comme citoyens sans qu'elles aient à "s'intégrer".



La crise actuelle, qui est multidimensionnelle, met crûment en lumière les limites actuelles - certains parlent même de nécessaire révolution - d'une société malade justement de faire société. L'exemple le plus symptomatique en est sans doute lorsque l'on cherche à opposer entre elles des classes d'âge, et même s'il est un fait qu'un quart des 24-35 ans déclarent vivre dans l'insécurité des découverts bancaires soit 10 points de plus que l'ensemble des Français (baromètre Ipsos - le Secours populaire). Le repli sur soi,

l'individualisme forcené, ne sont donc que les symptômes conjoncturels d'un mal qui mine notre pays depuis de nombreuses années.

Ce constat que tout un chacun peut faire s'accompagne d'un rejet de l'autorité, des autorités : politiques, scientifiques, journalistes, ... En mars 2020, un sondage du CEVIPOF (Centre de recherches politiques de Sciences Po) montrait que 67 % des Français éprouvaient un sentiment négatif quand ils pensaient à la politique, 27 % ressentaient même du dégoût.

**La question reste donc entière de savoir quel peut être l'acteur de la société qui pourrait éclairer le chemin d'une société plus inclusive.**

En tant que dirigeant, l'occasion nous est donnée de faire en sorte que l'entreprise soit justement le lieu où cette évolution, voire transformation, des mentalités s'opère. L'entreprise devient presque le seul lieu où l'on se rencontre, où l'on dialogue, où l'on

peut participer à un but commun qui nous dépasse. Jean Dominique Sénart et Nicole Notat avaient déjà souligné dans leur rapport de 2018 que l'entreprise était *"un objet d'intérêt collectif"* et qu'elle pouvait contribuer à l'évolution de l'intérêt général. La loi PACTE, en créant la notion de raison d'être, constitue pour nous dirigeants une réelle opportunité de faire évoluer l'entreprise et au-delà tout son système de relations et de pensée.

D'un point de vue historique, il est même étonnant de constater le chemin parcouru. L'entreprise de la révolution industrielle était un lieu de lutte, voire d'oppression, le progrès social ne s'obtenait

souvent que par la confrontation. Aujourd'hui, la société se tourne vers les entreprises pour porter des sujets qui dépassent clairement leur objet économique pour côtoyer le politique.

Une opportunité nous est donc donnée d'initier collectivement un mouvement vers une société plus inclusive, par nos actes, nos engagements, les exemples justement que nous promouvons, les fameux *"rôle model"* chers aux anglo-saxons. Nous, entreprises, pouvons et devons contribuer à une société plus juste dans laquelle chacun trouve une place de pleine citoyenneté. Ce n'est pas une utopie mais une urgence.

## **Accédez à la conférences de Philippe Barret**

► [Quelle mobilisation collective contre la pauvreté après la crise Covid ?](#)





### DENIS BEAU

*Premier sous-gouverneur de la Banque de France*

*Né en 1962, Denis Beau est diplômé de Sciences Po et titulaire d'un MBA de l'INSEAD. Il rejoint la Banque de France en 1986. Spécialiste des marchés de capitaux, des paiements et des infrastructures de marché, il est détaché à la Banque fédérale de réserve de New York puis à la BRI. Il est nommé directeur général de la Stabilité financière et des Opérations en 2012. Sa nomination comme premier sous-gouverneur de la Banque de France intervient en 2017. Il supplée le gouverneur à la présidence de l'ACPR, est membre du Collège de l'AMF et du Conseil de surveillance prudentielle de la BCE.*

Grand Mécène



**Dans les entreprises, les administrations, à la maison, dans la vie de tous les jours, la transformation numérique – ou digitale – est à l'œuvre. Elle nous donne des outils puissants que nous n'imaginions pas il y a encore quelques années. Nous l'avons faite nôtre à la Banque de France et la vivons au quotidien dans toutes nos missions : stratégie monétaire, stabilité financière et services à la société. Elle nous permet d'être à la fois plus résilients, plus efficaces et plus accessibles.**

#### PLUS RÉSILIENTS

Comme tout employeur, la Banque de France a été confrontée au début de 2020 à un risque de grande ampleur. L'urgence était de protéger les équipes contre la pandémie : sur site, mettre en place les mesures sanitaires, communiquer sur les risques et les précautions à observer. L'urgence c'était également, partout où c'était possible, de maintenir nos activités grâce au télétravail, en équipant les salariés, en réorientant nos systèmes de communication pour un travail à distance devenu en conséquence massif dans nos principaux domaines d'action : marchés, infrastructures de paiement, politique monétaire, services aux entreprises et aux ménages... Il y a dix ans, le processus aurait été complexe et long à mettre en œuvre. En 2020, la bascule vers le télétravail s'est faite en quelques jours. Alors, bien-sûr, nous avons subi nous aussi le choc de cette crise sanitaire mais ce choc, nous avons su l'absorber, ce qui nous a permis très rapidement d'aider nos concitoyens et les acteurs de notre économie.

#### PLUS EFFICACES

Notre évolution numérique s'est faite par la rencontre des nouvelles technologies de l'ère numérique et de nos propres cas d'usage, avec le souci d'en tirer parti pour mieux répondre aux attentes de nos concitoyens dans l'exercice de nos missions et pour réduire nos dépenses d'activité. Opportunément, nous avons engagé dès 2015-2016 une profonde mutation de nos processus, de nos outils et de notre culture à travers notre plan stratégique Ambitions 2020 et son impératif d'innovation. Et nous étions dotés de notre propre "incubateur" : le Lab de la Banque de France dont les équipes, en partenariat avec fournisseurs ayant pignon sur rue et jeunes pousses, ont développé et testé de nouveaux outils. Cette numérisation a touché tous nos métiers, de la transmission des bilans et des dossiers de surendettement aux opérations de politique monétaire, en passant par la gestion des ressources humaines et l'ensemble des supports de communication et d'information. Et peut-être

demain en ira-t-il de même avec la monnaie, une monnaie numérique de Banque Centrale.

#### PLUS ACCESSIBLES

Grâce à cette mise au diapason de l'évolution numérique, non seulement nous avons été en mesure d'assurer la continuité de toutes nos missions mais également nous avons ouvert de nouvelles voies d'accès à nos services. Et au plan de la communication, nous avons inauguré en 2021 un cycle d'interaction avec le grand public, "La Banque de France à votre écoute", sous la forme de 17 conférences en ligne, au siège et dans les régions, qui nous ont permis de mieux dialoguer avec les Français et de mieux appréhender leurs attentes. Et ainsi de contribuer, comme ici aux Jéco, à la compréhension des débats économiques et financiers de notre temps.



**Les Jéco se sont affirmées  
comme un espace privilégié de  
construction collective, un lieu de  
rencontres intellectuelles majeur  
pour comprendre et appréhender  
les mutations et bouleversements  
de notre société. Ces échanges  
sont incontournables pour penser  
ensemble la transition écologique  
de nos modèles et de nos territoires.**

*Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon*





### GILBERT CETTE

*Membre du Comité Scientifique des Journées Économiste*

*Gilbert Cette est Adjoint au Directeur général des Statistiques, des Études et de l'international à la Banque de France et professeur associé à l'Université d'Aix-Marseille. Il préside le Groupe d'Experts sur le SMIC. Il a étudié et obtenu un doctorat en économie à l'Université de Paris I. Il a été membre du Conseil d'Analyse Économique. Il a présidé en 2012-2013 l'AFSE (Association Française de Science Économique). Il co-préside le séminaire emploi et préside le Groupe d'Experts sur le SMIC. Il est membre du CNP (Conseil national de productivité).*

**Le télétravail peut associer un meilleur bien-être du travailleur et une meilleure performance productive de l'entreprise. Mais ces gains mutuels ne sont pas automatiques, et ils demandent des adaptations appropriées pour être optimisés. Le dialogue social doit jouer un rôle central dans la définition et la mise en œuvre de ces adaptations.**

Parce qu'il facilite la poursuite de l'activité en réduisant les risques sanitaires, le télétravail a connu un développement massif durant les périodes de confinement de la crise COVID. Les enquêtes réalisées dans ce contexte indiquent une forte appétence pour un recours important au télétravail après la crise, tant des travailleurs que des entreprises. Pour les travailleurs, le télétravail facilite une meilleure conciliation entre vies personnelle et professionnelle. Il permet de réduire le nombre des déplacements domicile-travail et facilite ainsi l'accès à des domiciliations plus éloignées de l'entreprise, qui peuvent être moins onéreuses que d'autres plus proches. Pour les entreprises, il peut être associé à des gains de performances liés à une meilleure productivité de travailleurs plus satisfaits et à des économies de locaux.

La littérature disponible sur le sujet indique cependant que les gains associés au télétravail ne sont pas automatiques. Tout d'abord, de nombreux postes ne sont naturellement pas éligibles au télétravail, même si cette frontière d'éligibilité peut bouger

dans certains cas. Ensuite, pour les postes éligibles, le recours optimal au télétravail n'est généralement pas de 100 % : les interactions entre les travailleurs sont souvent indispensables à la performance qui est ainsi plus élevée avec un, deux ou trois jours de télétravail par semaine plutôt que cinq. Ce seuil optimal dépend de multiples facteurs comme la nature de l'activité mais aussi la séniorité et les attentes des travailleurs.

Mais le télétravail appelle aussi d'autres changements sans lesquels il peut même dans certains cas aboutir à des pertes de performances. L'un des principaux est celui des méthodes de management qui ne sont pas les mêmes en télétravail qu'avec une présence des travailleurs dans l'entreprise. La charge de travail du travailleur et sa définition y prennent une place plus forte dans la mesure du temps de travail qui se résume moins à un temps de présence. Et l'expression du droit au repos du travailleur y prend des formes nouvelles comme celui du droit à la déconnexion qui demande à être décliné de façon précise. D'autres aspects doivent aussi être précisés, comme

par exemple les conditions de l'indemnisation du travailleur qui utilise son domicile personnel à des fins professionnelles. Le dialogue social et la négociation collective ont un rôle central à jouer dans ces évolutions, afin d'y trouver les points d'équilibre conciliant au mieux la satisfaction des travailleurs et la recherche de performance et de sécurité de l'entreprise. À l'avenir, d'autres changements seront utiles, comme par exemple celui

**Le temps durant lequel le salarié est à la disposition de l'employeur et se conforme à ses directives sans pouvoir vaquer librement à des occupations personnelles**

de la définition même du temps de travail effectif, qui apparaît désuète dans le contexte du télétravail : temps durant lequel le salarié est à la disposition de l'employeur et se conforme à ses directives sans

pouvoir vaquer librement à des occupations personnelles. Le télétravail est une opportunité qui participe, avec de nombreux autres changements, de la révolution numérique en cours. Il peut contribuer à une accélération de la productivité

dont les économies avancées ont le plus grand besoin pour faire sereinement face aux grands défis qui sont devant elles: le financement de la transition climatique, du vieillissement de la population, du désendettement public et des gains de pouvoir d'achat attendus.

Mais encore faut-il l'organiser avec attention, en y laissant jouer un rôle central à la négociation collective, afin d'en optimiser le bénéfice mutuel pour les travailleurs et les entreprises.

<sup>1</sup> Actuellement professeur associé à l'Université d'Aix-Marseille et prochainement professeur à NEOMA Business School. Co-auteur avec Jacques Barthelemy de "Travail et progrès technique : de la civilisation de l'usine à celle du numérique", Odile Jacob, 2021.

## Accédez aux conférences de Gilbert Cette

- ▶ [Comment le télétravail change l'emploi ?](#)
  - ▶ [Le mystère de la productivité](#)
  - ▶ [Le péril des entreprises zombies](#)



## LE COVID-19 A-T-IL VRAIMENT MARQUÉ L'AVÈNEMENT DES VILLES MOYENNES ?



### NADINE LEVRATTO

*Directrice de recherche au CNRS, Directrice d'EconomiX*

*Nadine Levratto est directrice de recherche au CNRS à EconomiX, unité de recherche dont elle est directrice, et professeur à l'université Paris I Panthéon Sorbonne et à l'université Paris Nanterre. Ses thèmes de recherche portent sur les disparités territoriales, les trajectoires d'entreprises et les politiques publiques locales. Elle est par ailleurs chroniqueur pour Alternatives Économiques, co-responsable de la Chaire Ville, Industrie et Transition écologique et expert auprès du Bureau International du Travail.*

**Le confinement intervenu en mars 2020 et les difficultés à le vivre notamment au sein des métropoles ont attiré l'attention sur les mouvements de population fuyant les grandes villes pour se réfugier dans leurs résidences secondaires plus spacieuses et situées dans des environnements plus champêtres.**

**Bien qu'ils aient fait grand bruit, l'ampleur de ces premiers déplacements est restée limitée ; entre 150 000 et 200 000 personnes auraient voyagé jusqu'à la région des Pays de la Loire et entre 80 000 et 100 000 se seraient rendu en Vendée afin de se confiner dans leurs résidences secondaires.**

**Une fois le choc passé et le télétravail organisé, l'intérêt pour les résidents secondaires a laissé la place aux déménagements plus pérennes, suivant un mouvement centripète semblable. Le monde d'après serait donc celui des villes moyennes comme le constataient plusieurs articles de presse dès l'automne 2020 ?**

Plusieurs arguments expliquent ce retour en grâce des villes moyennes en relation avec le Covid-19. D'abord, principalement

concentrée dans les espaces les plus denses, l'épidémie a révélé d'importantes disparités territoriales qui sont venues

contrecarrer la thèse, pourtant difficile à confirmer, de l'avantage absolu des métropoles et de leur rôle moteur dans l'économie.

Ensuite parce que le terrain était préparé. Depuis plusieurs années, la question des villes moyennes préoccupe les citoyens et les décideurs publics. Le programme Action Cœur de ville de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, qui fait suite à l'expérimentation "20 Villes moyennes témoins" lancée en 2007 par la DATAR et à la dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL) de près de 121 millions d'euros en 2017, traduit la volonté des pouvoirs publics nationaux et des élus locaux de corriger la dévitalisation des centre-villes de ces villes moyennes.

Enfin, en soulignant le rôle des inégalités spatiales, la géographie du mécontentement a également mis l'accent sur la nécessité d'atténuer le sentiment d'abandon de certains territoires, y compris des villes moyennes, dans lequel a puisé le mouvement des "gilets jaunes".

Il est encore trop tôt pour savoir si l'impression que dégagent les articles de presses, sondages, micros-trottoirs et associations d'élus permet d'étayer l'hypothèse de l'exode urbain.

Seule la publication des chiffres du recensement de la population pour les années 2020 et 2021 permettra de trancher. Il est cependant possible et légitime de s'interroger sur la dé-métropolisation et le renforcement de l'attractivité des villes moyennes d'une part et les moyens de transformer une série d'anecdotes en phénomène statistique. À l'appui de la thèse de la revanche des villes moyennes on

trouve l'éviction d'une partie de la population due au prix du foncier, le développement du télétravail pour certaines occupations et le goût des français, ancien mais ravivé par le confinement, pour la maison individuelle. La politique industrielle pourrait confirmer ce mouvement. Maintenir ou relocaliser des activités industrielles sur le territoire national conduirait aussi, à terme, à favoriser les villes moyennes face aux métropoles en manque de foncier industriel.

**Maintenir ou relocaliser des activités industrielles sur le territoire national conduirait aussi, à terme, à favoriser les villes moyennes face aux métropoles en manque de foncier industriel**

Les arguments à l'encontre de cette thèse sont au moins aussi nombreux et convaincants. Tout d'abord, les mouvements de population se sont surtout effectués au profit des villes moyennes situées aux périphéries des grandes villes. Les départs de Bordeaux, Lyon, Marseille, Paris ou Toulouse se font majoritairement pour leurs banlieues éloignées, au sein des mêmes bassins de vie. Ensuite, toutes les villes moyennes, loin s'en faut, ne bénéficient pas d'un afflux de population.

Celles des grandes couronnes

des régions métropolitaines de l'Ain, l'Eure ou le Maine et Loire gagnent de nouveaux habitants, bien davantage que l'Allier ou la Corrèze.

Enfin, les villes moyennes bien desservies comme Angers, Poitiers ou Sens se révèlent largement plus attractives que celles qui sont plus isolées.

Au total, au-delà des discours des agents immobiliers désireux de surfer sur une nouvelle bulle immobilière qui toucherait des espaces jusqu'ici peu rémunérateurs et des responsables politiques locaux auxquels on ne saurait reprocher d'accréditer un phénomène auquel ils aspirent depuis longtemps, rien ne dit que l'organisation spatiale de la France "post-Covid" sera radicalement différente de celle du "monde d'avant". De nombreuses inconnues demeurent en matière d'organisation du travail, d'évolution du tissu productif et de transformation des modes de vie pour assister au rééquilibrage démographique et territorial espéré.

À ces questions circonstancielles s'ajoute une problématique de fond soulevé par la notion même de ville moyenne. Leur nombre élevé (dû à leur catégorisation statistique), la diversité de leurs profils et l'imaginaire qu'elles véhiculent laissent largement ouverte la question de leur définition et du regard de la recherche sur cet objet.

**C'est quoi une ville moyenne ?** 

**Accédez aux conférences de Nadine Levratto**

► [Du global au local](#)

► [Une renaissance des villes moyennes](#)





**Acteur engagé pour  
les territoires, nous  
devenons cette année le  
1er promoteur immobilier  
mécène des Jéco.  
L'occasion de concevoir la  
ville de demain au regard  
de ses enjeux sociétaux et  
environnementaux.**

**Pierre Aoun**

*Directeur Général du Groupe LP Promotion*



**Le siècle dernier a vu le développement extraordinaire d'une entreprise emblématique Moulinex, et ceci dans de nombreuses villes de Normandie. 2001, sera une année sombre avec le dépôt de bilan de Moulinex qui frappera cruellement cette région avec des conséquences sociales très importantes.**

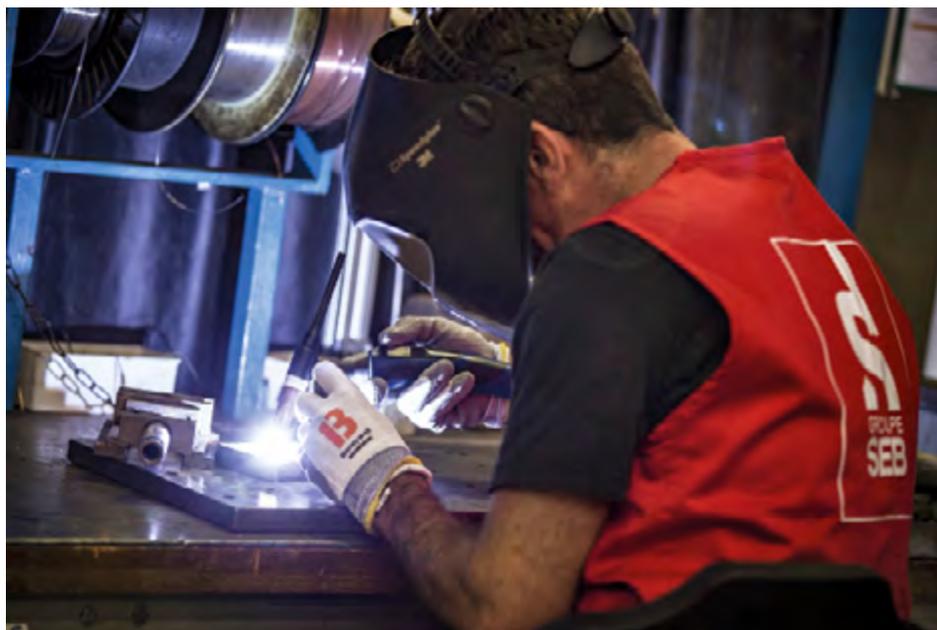


C'est à ce moment que le Groupe SEB a décidé de participer au sauvetage de Moulinex. Pas sur la totalité malheureusement, mais sur ce que le Groupe pensait pouvoir pérenniser.

Le site industriel de Saint-Lô dans la Manche a fait partie de cette reprise. En 2011, il est devenu l'unique Centre de Développement Électronique du Groupe SEB avec notamment la fabrication des cartes de la célèbre friteuse sans huile Actifry de SEB, le Cookeo et le Companion de Moulinex et bien d'autres produits, qui ont révolutionné la cuisine et qui célèbrent le fait-maison.

Aujourd'hui, le site fabrique 5 millions de cartes électroniques par an, notamment pour nos produits phares fabriqués à Mayenne, les machines à café automatiques KRUPS et le robot Companion de Moulinex.

Cette révolution des objets intelligents et connectés tels que Companion, couplée à la transition énergétique touche tous les secteurs de l'industrie et la croissance des prochaines décennies appartiendra à ceux qui sauront répondre à ces nouveaux défis. C'est à travers la gestion de la data et les produits connectés que nous pourrons répondre aux nouveaux besoins des consommateurs. Ces deux points passent par l'industrie électronique. Nous sommes



**C'est à travers la gestion de la data et les produits connectés que nous pourrons répondre aux nouveaux besoins des consommateurs**

en effet dans une période de ruptures à la fois sociétales et technologiques.

Sociétales car le consommateur aujourd'hui ne veut plus uniquement acheter un produit qui permettra d'améliorer sa vie quotidienne, mais il cherche des services qui viennent dans le prolongement du produit (recettes spécifiques, diabète,

végan) mais aussi des produits "For good" qui préservent la planète (économie circulaire, réparabilité, recyclabilité).

Ruptures technologiques car nous vivons évidemment une période de transformation numérique de l'ensemble de l'économie créant de nouvelles opportunités pour notre industrie.

C'est là que s'écrit le futur du site de Saint-Lô, par notre capacité à concevoir et produire des cartes électroniques de plus en plus sophistiquées dans des conditions économiques compétitives.

Cependant, pour être compétitifs par rapport à nos concurrents, il faut travailler à la sécurisation de nos matières premières et nous assurer un accès privilégié à ces

matières. D'autres pays en ont fait un point central de leur stratégie industrielle.

**Le consommateur cherche des services qui viennent dans le prolongement du produit mais aussi des produits "For good" qui préservent la planète**

Face à la pénurie que le pays traverse, il faut impérativement recréer des filières de composants

qui n'existent pas ou plus en Europe. Il est fort à parier que dans 10 ans aucun appareil du petit équipement domestique n'aura de fil. Mais ils fonctionneront tous sur batteries qui aujourd'hui proviennent quasi exclusivement de Chine.

Les initiatives récentes du secteur Automobile sous l'égide de l'État sont très intéressantes mais il nous semble qu'il faudrait l'envisager pour d'autres applications.

Nous savons tous qu'aucun pays ne peut être durablement fort s'il ne dispose pas d'un secteur industriel robuste, ce qui veut dire profitable. C'est également une nécessité pour assurer un plein

emploi que le tertiaire ne peut assurer tout seul.

La production en France est évidemment la meilleure façon de répondre aux défis écologiques en réduisant l'empreinte carbone des transports, mais aussi de la production dont l'empreinte carbone est réellement encadrée, quantifiée, certifiée. Le Groupe SEB est bien évidemment prêt à travailler avec d'autres secteurs industriels pour que de telles initiatives puissent voir le jour. Et cela ne concerne pas que les batteries...

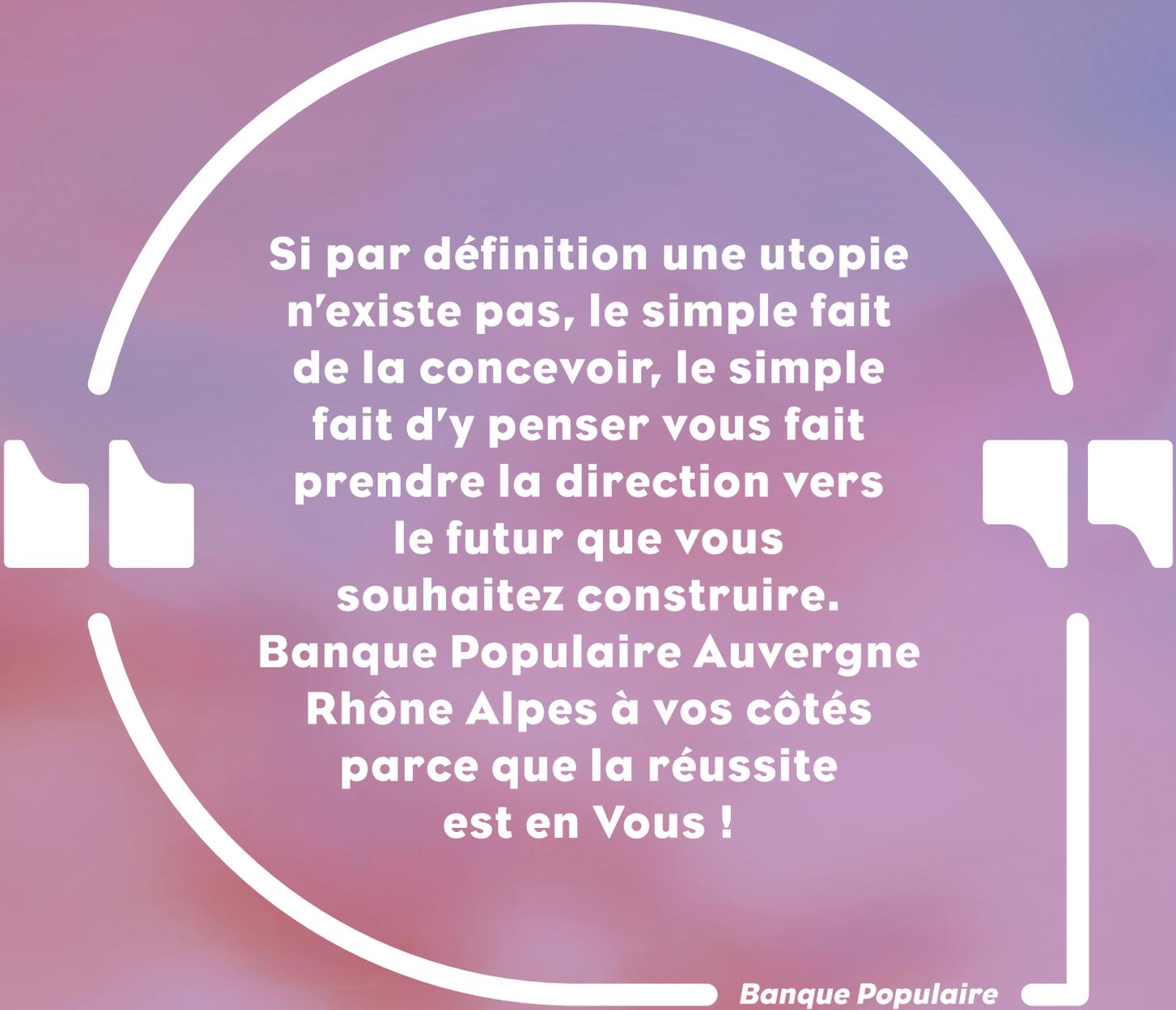
C'est grâce à cela que nous pourrons rebâtir notre souveraineté technologique.



**Accédez à la conférence de Thierry de La Tour d'Artaise, PDC du groupe SEB**

► [Rebâtir la souveraineté technologique](#)





**Si par définition une utopie  
n'existe pas, le simple fait  
de la concevoir, le simple  
fait d'y penser vous fait  
prendre la direction vers  
le futur que vous  
souhaitez construire.  
Banque Populaire Auvergne  
Rhône Alpes à vos côtés  
parce que la réussite  
est en Vous !**

***Banque Populaire  
Auvergne Rhône Alpes***



### ALAIN GRANDJEAN

*Co-fondateur et associé de Carbone 4, cabinet de conseil en stratégie climat*

*Diplômé de l'École polytechnique, de l'Ensaë, et docteur en économie de l'environnement, Alain Grandjean est co-fondateur et associé de Carbone 4, cabinet de conseil en stratégie climat. Il est président de la Fondation Nicolas Hulot et membre du Haut conseil pour le climat. En 2013, il a présidé le comité des experts du débat national sur la transition énergétique. En juin 2015, il a remis avec Pascal Canfin au président de la République le rapport "Mobiliser les financements pour le climat - Une feuille de route pour financer une économie décarbonée". En juin 2016 il a remis avec Cérard Mestrallet et Pascal Canfin à la présidente de la COP21 un rapport pour des prix du carbone alignés sur l'accord de Paris.*

**En septembre 2015, Mark Carney, président du Conseil de stabilité financière, tient un discours exceptionnel à la Lloyd's de Londres : répondant à une demande formelle des ministres des finances du G20, il affirme que le réchauffement climatique présente des risques systémiques pour le système financier.**

Mais, de manière sans doute surprenante pour les non-initiés, ses recommandations se limitent à la nécessité de mieux informer les acteurs financiers de ces risques. S'enchaînent alors diverses initiatives. En 2015, une obligation de reporting des risques financiers liés au climat est imposée par la législature française aux acteurs financiers. Puis, le Conseil de stabilité financière lance à la demande du G20 la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) un groupe de travail qui a proposé un cadre international de reporting des entreprises afin que les investisseurs puissent mieux évaluer et rendre compte des risques financiers liés au climat portés par les sociétés dans lesquelles ils investissent.

Au niveau européen, la Commission mandate un autre groupe de travail pour faire des propositions visant à développer une stratégie de finance durable à l'échelle européenne. Cela donnera lieu au lancement début 2018 d'un plan d'action pour la finance durable. Une série de directives et de règlements ont été adoptés depuis ou sont en

cours visant à mettre en œuvre un marché financier européen "unique" et "vert".

Ces initiatives ont mis un coup d'accélérateur et de projecteur sur la finance durable (dite souvent finance verte). À un point tel qu'on peut être frappé aujourd'hui du fait que la finance durable est de plus en plus présentée comme pouvant "sauver le climat". De même, les montants qu'elle brasse au niveau mondial sont généralement présentés comme considérables.

### **LA FINANCE VERTE OU DURABLE NE PEUT PAS FONDAMENTALEMENT TRANSFORMER LE SYSTÈME FINANCIER**

Il ne s'agit pas de nier les efforts de ceux qui financent de bons projets, vraiment durables, ni des équipes RSE des établissements concernés qui cherchent à faire de la pédagogie sur les limites planétaires et les inégalités sociales.

Les appels aux banques à cesser de financer l'industrie fossile sont aussi utiles. L'illusion consiste à croire que, par elle-même, la

finance va devenir durable et nous sauver du désastre écologique en cours. En voici quelques raisons.

**1-L'effort d'information proposé par Mark Carney repose fondamentalement sur l'idée d'efficience des marchés : ils alloueraient les capitaux de manière optimale, sous réserve d'être bien informés.**

Cette idée est tout simplement fautive dans sa généralité. Il règne au contraire dans le domaine financier, une loi d'airain, celle du couple rendement-risque. Ceux dont le métier est de gérer l'argent des autres ont en outre une obligation fiduciaire. Penser qu'elle pourrait être contournée par des considérations qualitatives, morales, de réputation ou autres, est complètement infondé. C'est d'ailleurs ce qui explique la "tragédie des horizons" chère à Mark Carney.

**2-Les obligations vertes, le produit phare de la finance verte, constituent un bon exemple de la confusion dans laquelle nous met leur promotion commerciale.**

D'une part, même si leur croissance est réelle, elles ne représentent qu'une toute petite partie des émissions obligataires ; d'autre part, elles n'ont souvent de vert que le nom. Enfin et surtout, elles ne sont en fait pas différentes des obligations ordinaires... Elles ne peuvent pas constituer un outil de transformation du marché obligataire en faveur de la transition.

### **3- Tant que l'économie fossile et la spéculation seront rentables il y a aura toujours des acteurs financiers pour y investir.**

Pour que s'arrête le financements des activités "non durables", il faut des lois, des normes, des règlements, des obligations, des interdictions, des sanctions civiles ou pénales, des incitations fiscales fortes.

Dans le cas inverse, la loi d'airain fera son effet : il existera toujours des financiers pour investir dans les activités écologiquement

destructrices et rentables ; certains choisiront de se spécialiser dans le "vert" s'il est rentable - qui restera une niche tant que des mesures sérieuses ne seront pas prises-. La profession dans son ensemble choisira de mettre en avant et en valeur ce qui est "dans l'air du temps", créant l'illusion que la finance verte est bien plus importante que dans la réalité.

### **4- L'essentiel de l'activité financière se passe sur le marché secondaire donc ne finance pas l'économie**

L'activité principale des gestionnaires d'actifs - une "tribu" qui pèse dans le monde financier [7] - ne manipule pour l'essentiel que des flux "secondaires" et par ailleurs majoritairement de manière passive, en suivant des indices. L'activité réelle est financée soit par le crédit bancaire, soit dans le marché primaire (d'émissions obligataires, de mises en bourse, ou d'augmentations de capital).

Le marché secondaire dans lequel les titres s'échangent, après leurs émissions, ne finance pas l'économie réelle. Qu'il soit vert ou pas ne change rien ou presque à l'économie réelle.

Croire l'inverse c'est croire que les "investisseurs" particuliers ou autres sont susceptibles d'accepter de perdre des espoirs de rendement au motif que cela sauverait la planète, et croire en plus que la baisse éventuelle du cours d'une action pour ce motif changerait la stratégie des dirigeants.

### **Conclusion.**

Les initiatives des acteurs de la finance durable doivent impérativement être insérées dans un ensemble de dispositifs de réglementations publiques puissantes sans lesquelles elles ne pourront pas contribuer significativement à la transformation nécessaire de nos économies.

#### **Accédez aux conférences de Alain Grandjean**

- ▶ [Encastrer l'économie dans l'écologie ?](#)
- ▶ [Climat : mais que fait la finance ?](#)



## RELOCALISER NOS PRODUCTIONS POUR FAIRE GAGNER LA FRANCE



© C. Pietri

### LAURENT WAUQUIEZ

Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Grand Mécène



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**Les Jéco ont réussi à s'imposer comme un événement de référence du monde économique. Ce succès ne doit rien au hasard. En organisant des conférences réunissant des personnalités autant qualifiées que diverses – économistes, universitaires, ingénieurs, syndicalistes, journalistes, hommes politiques, haut-fonctionnaires – les Jéco proposent à chaque édition de grands moments d'échanges et de réflexions nécessaires au débat public. Nul doute que les enjeux essentiels de nos territoires, et notamment la relocalisation de notre tissu industriel, seront au cœur des discussions.**

Après une édition 2020 soumise aux contraintes du distanciel, nous ne pouvons que nous réjouir qu'une majorité des débats aura lieu cette année en physique. Avec la reprise progressive de notre économie après le choc de la crise sanitaire, ce début de retour à la normale pour les Jéco fait figure de symbole.

Cette année encore, les thèmes qui structurent et définissent les enjeux de notre époque sont au programme : approvisionnement énergétique, défis environnementaux, phénomène terroriste, tensions internationales, globalisation financière, pandémies mondiales. Sur ces sujets essentiels, il est capital, pour ne pas dire nécessaire, que tous les points de vue puissent être entendus.

Au vu de la gravité des défaillances révélées par la crise sanitaire, il est indispensable de débattre de questions économiques en s'interrogeant sur les leçons à tirer de cet épisode inédit. Désormais, nul ne peut contester sérieusement l'impasse que constitue notre dépendance industrielle envers des pays comme la Chine. Lors des confinements successifs,

nous avons pu mesurer la place essentielle de nos entreprises, artisans, commerçants et producteurs de proximité au sein de notre tissu économique. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, je veux alerter tout un chacun sur le péril qui nous guette si nous nous évertuons à défendre par idéologie des dogmes déconnectés des réalités.

Depuis trop longtemps, il est entendu que la désindustrialisation de notre pays répond à la marche de l'histoire et que notre salut réside uniquement dans le développement des secteurs de services. Je conteste sans réserve ces analyses. Je suis convaincu au contraire qu'il faut enclencher dès maintenant un grand mouvement de relocalisation de nos industries et de nos emplois. Il en va de notre souveraineté mais aussi de la protection de l'environnement puisque les émissions de CO<sub>2</sub> proviennent en extrême majorité du transport de produits importés.

Le travail que nous avons accompli à la Région Auvergne-Rhône-Alpes démontre que cela est possible. Depuis 2016, notre

saine gestion budgétaire nous a permis de déployer une stratégie d'investissements massifs sur des projets concrets. En misant sur l'excellence et l'innovation de nos entreprises régionales, nous avons réussi à faire revenir sur notre territoire des activités qui avaient été complètement délocalisées.

Notre pays possède des atouts exceptionnels ; dans de nombreux secteurs, nos parcours de formation sont parmi les plus prisés du monde ; nous avons des produits artisanaux et des terroirs qui rayonnent à l'international ; parallèlement, nombre de nos entreprises, parfois des PME, sont des leaders mondiaux dans leur domaine.

J'ai la conviction profonde que si nous témoignons la confiance qu'ils méritent à nos entrepreneurs, concevons nos politiques publiques au plus près des territoires et considérons lucidement nos intérêts stratégiques, alors nous avons toutes les ressources pour la France redevienne une puissance économique de premier plan.



**Cette année encore, et depuis plus de 10 ans déjà, le Groupe SEB soutient les Jéco. C'est un événement majeur de la région qui vise à partager et créer une culture commune de l'économie et nous sommes heureux d'apporter, avec ces échanges, notre regard et notre expertise d'industriel mondial.**

***Thierry de La Tour d'Artaise***  
*Président-Directeur Général*  
*du Groupe SEB*



### LISE ROCHAIX

*Professeure agrégée en Sciences économiques Paris I Panthéon-Sorbonne*

*Lise Rochaix est affiliée à Paris School of Economics et responsable scientifique de la chaire 'Hospinnomics' en économie de la santé de PSE, financée par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris. Elle a obtenu un master en Sciences économiques de l'université de York (RU), puis un PhD en économie de la santé de la même université en 1991. Lise Rochaix a commencé sa carrière comme chargée de recherches au CNRS. Elle a enseigné comme maître de conférences à l'université de Paris-Dauphine, puis comme professeure, à l'université de Bretagne Occidentale, puis à l'université d'Aix-Marseille II.*

**Les économistes de la santé doivent-ils modifier leurs méthodes et programmes de recherche à la suite du 'choc de santé' que constitue la Covid ? Quelles sont les conditions sous lesquelles ils compteront, demain, parmi les contributeurs à l'éclairage des décisions en santé ? Par Lise Rochaix, Professeure de Sciences économiques, Paris I Panthéon-Sorbonne, et intervenante aux Journées de l'Economie 2021.**

La Covid 19 a révélé le manque de confiance d'une partie importante de la population française dans l'expertise scientifique, dont participe l'analyse économique appliquée à la santé. A cet égard, selon Christian Collier :

**L'intensité des désaccords sur les politiques sanitaires à mener entre confinement fort ou léger, long ou court, ou sur l'obligation vaccinale par exemple, n'a pas permis de faire émerger dans le débat public, et même au sein des experts du Conseil scientifique, une méthodologie générale d'évaluation de ces politiques sur la base scientifiquement fondée de l'analyse coût-bénéfice**

Les économistes de la santé ont veillé à réfuter précocement un antagonisme réducteur conduisant à mettre en balance croissance et santé. Ils ont par ailleurs montré leur capacité à produire des travaux sur l'existence d'importantes inégalités sociales de santé face à la Covid (OFCE Policy Brief, 74). Comparé aux travaux des épidémiologistes, ceux des économistes de la santé ont été moins présents dans le débat public.

Par analogie à des travaux qui étudient les chocs de santé et leur impact sur des décisions individuelles ou collectives, il peut être utile de s'interroger sur la façon dont la Covid a pu amener les économistes de la santé à modifier les modes de production et de partage de leurs travaux de recherche. L'ouvrage du Collège des Economistes de la Santé (2021) sur les enjeux et défis du système de santé français offre plusieurs pistes prometteuses de développement de l'analyse économique dans ce domaine.

**Mais que s'est-il effectivement passé, une année après avoir tiré les premières leçons de la Covid aux JECO 2020 sur la nécessité d'une interaction plus forte entre disciplines et à l'intérieur de la discipline économique, entre micro et macroéconomie.**

Quelles réponses ont depuis été apportées aux questions suivantes: "Peut-on penser les politiques de sécurité des soins, de qualité des soins et de prévention, in abstracto, sans référence aux moyens qui peuvent leur être alloués, sans rappeler que tout investissement consenti dans un domaine comme la santé ne l'est pas dans un autre secteur, comme l'éducation ou le logement ? De manière symétrique, peut-on penser les politiques

économiques sans considération des bénéfices à court et à long terme (en années de vie gagnées) associés à des mesures de confinement ou de couvre-feu ? (Le Monde, 15-16/10/2020)

**Il importe donc de s'interroger sur la place que pourra tenir l'économie de la santé demain, face à de tels chocs macroéconomiques et la façon dont elle peut s'y préparer au mieux.**

Sans aller jusqu'à la "réinventer", vu son jeune âge (la naissance de l'économie de la santé en tant que domaine d'application à part entière de la science économique

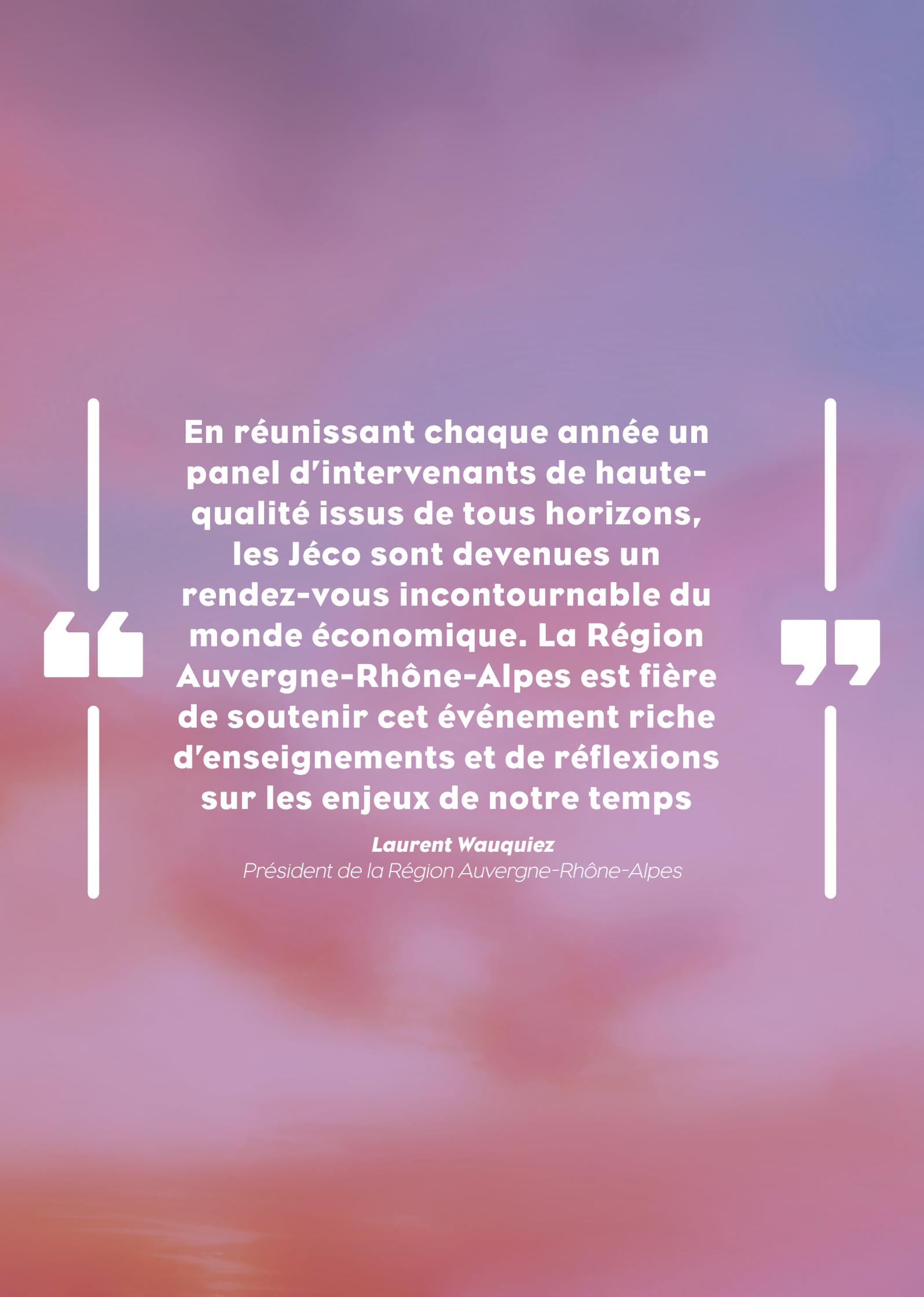
ne date en effet que de 1963, avec l'article fondateur de K. Arrow), il conviendra en effet que l'économie de la santé se développe dans plusieurs directions. La première voie est celle de l'interdisciplinarité, impliquant une articulation plus forte avec d'autres disciplines présentes au chevet de la santé : il s'agit d'une part des épidémiologistes, dont les modèles dynamiques en population générale peuvent être utilement conjugués à ceux des économistes, comme l'a bien montré Christian Collier ; il s'agit d'autre part de collaborations dans le domaine de la santé publique, que Jérôme Wittwer évoquera à son tour en discutant d'une présence encore trop timide des économistes de la santé dans les travaux en santé publique sur le prévention, l'accès aux soins, ou encore l'organisation des soins et leur financement. La deuxième voie est celle d'une articulation plus forte entre macroéconomie et microéconomie en santé.

De fait, peu de travaux macroéconomiques existent en santé permettant de documenter les relations entre santé et croissance, à court et à long terme, à l'instar de ceux menés par l'Institute for Fiscal Studies par Carol Propper. La troisième voie est celle d'approches intersectorielles : travailler à l'intersection de secteurs d'application comme la santé et l'environnement, permet, comme l'évoquera Lise Rochaix à partir de la mesure des bénéfices sanitaires d'actions environnementales, de partager les outils d'évaluation et les faire évoluer. Tout comme d'autres secteurs d'application de la science économique, l'avenir de l'économie de la santé dépendra in fine de sa capacité à partager largement ces résultats et permettre qu'ils soient mobilisés par les décideurs pour l'éclairage de futures décisions d'allocation de ressources rares.

**Accédez à la conférence de Lise Rochaix**

► [Réinventer L'économie de la santé](#)





**En réunissant chaque année un panel d'intervenants de haute-qualité issus de tous horizons, les Jéco sont devenues un rendez-vous incontournable du monde économique. La Région Auvergne-Rhône-Alpes est fière de soutenir cet événement riche d'enseignements et de réflexions sur les enjeux de notre temps**

***Laurent Wauquiez***

*Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes*



### JONATHAN GOUPILLE-LEBRET

ENS de Lyon, CNRS

2016 : Thèse à l'école d'économie de Paris,  
sous la direction de Thomas Piketty.

2018 : Post-doctorant à l'ENS de Lyon

2019 : Chargé de recherche CNRS au CATE, membre du  
département d'économie de l'ENS de Lyon

Grand Mécène



### POURQUOI S'INTÉRESSER AUX INÉGALITÉS ?

Les inégalités et leur légitimité occupent une place centrale dans le débat public car elles font écho aux concepts de méritocratie, d'égalité des chances et de justice sociale, qui constituent les piliers du modèle social français. En tant que citoyen, nous avons tous une opinion sur le niveau des inégalités qui serait juste et la manière dont l'État devrait redistribuer les richesses. Cette opinion est influencée par notre orientation politique, notre environnement familial et social, nos expériences de vie, etc.

**Mais que savons-nous vraiment des inégalités ?**

### LES INÉGALITÉS, CONSTAT ET ENJEUX

Il est désormais bien établi que les inégalités de revenus et de patrimoine ont suivi une courbe en U en France au cours du XXI<sup>e</sup> siècle. Alors que le patrimoine et

les revenus étaient extrêmement concentrés au début du XX<sup>e</sup> siècle, on observe un mouvement de réduction forte des inégalités du début de la première guerre mondiale jusqu'aux années 80. Depuis 1984, on observe un retour à la hausse des inégalités qui s'explique par une plus forte croissance des revenus et des patrimoines des plus riches.

Les comparaisons internationales montrent que cette dynamique est commune à un grand nombre de pays, même si l'ampleur des variations diffère fortement d'un pays à l'autre. Le niveau des inégalités n'est jamais figé dans le temps. Il est le produit des événements historiques (guerres, crises financières) mais aussi des changements de politiques publiques (mise en place de système d'imposition progressive, démocratisation du système éducatif et de santé) et des grandes mutations sociales, économiques et technologiques de long terme.

L'un des enjeux actuels de la recherche sur les inégalités est d'identifier et de quantifier comment ces différents facteurs ont impacté les inégalités au cours du temps et entre pays.

Depuis le début des années 1980, on observe une diminution des taux d'imposition des plus hauts revenus et des plus hauts patrimoines. Cela conduit à un transfert de la charge fiscale vers les classes moyennes et peut remettre en cause le consentement à l'impôt, et plus largement la cohésion sociale au sein de nos sociétés.

Un second enjeu de la recherche sur les inégalités est de mieux comprendre l'ensemble des mécanismes par lesquels la fiscalité peut jouer sur les comportements économiques des plus riches.

**De tels travaux permettront d'aider les décideurs publics à définir de meilleures politiques publiques permettant à la fois de réduire plus efficacement les inégalités et de favoriser la croissance.**

En arrivant à l'ENS de Lyon, j'ai tout de suite été séduit par la très forte imbrication de la recherche avec les enseignements prodigués à l'école. Au sein du département d'économie, Laurent Simula a réellement inscrit la formation à et par la recherche dans l'ADN du programme académique.

Dès la première année, les élèves ont carte blanche pour s'emparer d'une question de

recherche (souvent un sujet de politique publique) et réaliser une contribution à la littérature. Ce projet tutoré permet de stimuler leur créativité, leur faire prendre conscience de l'importance d'acquérir des connaissances techniques tout au long de l'année mais aussi de se rendre compte de la complexité d'une question de recherche pourtant en apparence simple

## LES ÉTOILES SONT ALIGNÉES POUR UN NOUVEAU CYCLE GLOBAL D'INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURES



### ALEXIS GARATTI

Senior Economist for ESG and Public Policy

Alexis Garatti travaille pour le département de la recherche d'Euler Hermes et d'Allianz depuis 2017 comme économiste sénior. Il s'est spécialisé sur les politiques environnementales et sociales, les infrastructures et l'économie américaine. Il a travaillé pour diverses banques d'investissement et asset managers pendant 8 ans à Hong Kong. Il a également travaillé pour la recherche de Natixis à Londres et Paris. Il a écrit sa thèse sur le thème des chocs macroéconomiques au sein d'une union monétaire.

Grand Mécène



### Une vague d'investissement en infrastructures, d'ampleur historique, va probablement voir le jour dans les mois qui viennent.

Les sources de financement sont abondantes. La dette mondiale totale a augmenté de plus de 36 000 milliards de Dollars depuis le quatrième trimestre de 2019. Ce flot de dette a "plus que compensé" le choc sur la demande globale lié au Covid et s'est transformé en un excès d'épargne qui requiert de nouveaux débouchés pour soutenir la croissance à moyen terme.

Les investisseurs institutionnels sont toujours à la recherche de rendements plus élevés. Dans un contexte de taux structurellement bas,

ils vont continuer à accorder plus de poids aux actifs d'infrastructure qui atteignaient plus de 1 000 milliards de Dollars dans leurs portefeuilles au début de l'année 2020.

Avec la transition énergétique, les besoins en infrastructure ont significativement augmenté : l'OCDE estime que 6300 milliards de Dollars sont requis chaque année jusqu'en 2030 pour atteindre les objectifs de développement fixés par l'ONU et que 600 milliards supplémentaires seraient nécessaires pour rendre

ces objectifs compatibles avec les accords de Paris.

La volonté politique est là, comme en témoigne le nouveau consensus qui guide la coordination monétaire et fiscale vers toujours plus de motifs de redistribution.

Ces perspectives prometteuses ne doivent pas éluder la question de la soutenabilité de la dette et le problème de l'efficacité des politiques de relance, qui pourraient être sérieusement dégradées dans un contexte de hausse structurelle du taux d'investissement public.

Accédez à la conférence de Ludovic Subran, chef économiste d'Allianz

► [Relances budgétaires : jusqu'où ?](#)



**Les Journées de l'Économie  
délivrent des clés de  
compréhension des grands enjeux  
économiques et sociétaux.  
En tant que banque coopérative  
régionale, la Caisse d'Épargne  
Rhône-Alpes  
soutient cette initiative.**

***Farida Smej***

*Secrétaire Générale de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes*

## SORTIR DES ÉNERGIES FOSSILES : QUELS IMPACTS SUR NOTRE SYSTÈME ÉLECTRIQUE ?



### XAVIER PIECHACZYK

Président du Directoire de RTE depuis 2020

Xavier Piechaczyk est le président du Directoire de RTE depuis le 1er septembre 2020, il a été nommé pour un mandat de 5 ans. Ingénieur de formation, il a fait toute sa carrière dans la sphère publique. Il fut conseiller du Premier ministre Jean-Marc Ayrault puis du Président François Hollande sur les questions de l'énergie, des transports, du logement, de l'environnement et de la politique de la ville.

Mécène



Le réseau  
de transport  
d'électricité

**La transition énergétique implique une transformation complète des usages, dont l'ampleur est aujourd'hui sous-estimée. RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité, propose dans son étude "Futurs énergétiques 2050" plusieurs scénarios pour atteindre cet objectif et éclairer les pouvoirs publics dans leurs choix énergétiques.**

On l'oublie trop souvent dans le débat public, mais en France, la production d'électricité est décarbonée à 93 % : c'est l'un des meilleurs ratios en Europe, et c'est un véritable atout pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Néanmoins, la réussite de cet objectif implique une transformation de l'économie et des bouleversements dans le secteur des transports, de l'industrie et du bâtiment aujourd'hui encore très dépendants du pétrole, du charbon et du gaz d'origine fossile. Pour y arriver, ces secteurs

devront basculer progressivement vers l'électricité, qui deviendra la première source d'énergie en 2050.

Le défi est immense : comment produire plus d'électricité pour couvrir une consommation d'électricité qui va augmenter (+35 % en 2050) ? Tout en remplaçant le parc nucléaire existant. À quel coût et avec quelles technologies ? Dans ce contexte, la mission de RTE est d'éclairer les citoyens et les pouvoirs publics sur les choix énergétiques qui s'offrent à la

France. À cet effet, nous avons publié, le 25 octobre 2021, l'étude prospective "Futurs énergétiques 2050" qui analyse des scénarios de consommation et de mix électriques contrastés qui sont tous des chemins possibles pour atteindre la neutralité carbone tout en garantissant la sécurité d'approvisionnement du pays. Nous documentons et analysons les options du mix électrique, leurs avantages et leurs inconvénients, pour ensuite en débattre.

**Découvrez le rapport complet :  
"Futurs énergétiques 2050"** 

**Accédez à la conférence de Xavier Piechaczyk**

► [Quelles énergies pour les territoires ?](#)





### JEAN PISANI-FERRY

Économiste

Commissaire général de France Stratégie de 2013 à 2016, Jean Pisani-Ferry a rejoint en janvier 2017 la campagne d'Emmanuel Macron comme directeur du pôle programme et idées. Il a été ensuite chargé par le Premier ministre d'une mission de préfiguration du Grand plan d'investissement. De 2005 à 2013, il a été le premier directeur de Bruegel (Bruxelles), centre de recherche et de débat sur les politiques économiques en Europe qu'il avait contribué à fonder. Il avait précédemment été directeur du CEPII (1992-1997), conseiller auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (1997-2000), et président délégué (2001-2002) du Conseil d'Analyse Économique.

**Get Brexit done (réaliser le Brexit) : cinq ans durant, la question a empoisonné la politique britannique et les relations avec l'Union européenne. Le Brexit est une réalité, la question maintenant est de savoir quoi en faire.**

L'Union européenne reste, et de loin, le premier partenaire commercial des Britanniques. Le Royaume-Uni demeure un partenaire important de l'Union, la principale place financière du continent et la seule qui ait actuellement une envergure mondiale.

À l'heure où les États-Unis se focalisent sur la rivalité avec la Chine, et dans un environnement devenu plus hostile, l'intérêt mutuel est à la coopération.

Distancée dans l'économie numérique, industriellement menacée, affaiblie par la crise sanitaire, l'Europe – dont la Grande-Bretagne continue de faire partie – aurait toute raison de s'épargner le coût d'une dislocation économique et géostratégique. Sur les grands sujets d'ailleurs – sécurité, libertés, normes sociales, climat, et bien d'autres – nos préférences sont très voisines, beaucoup plus similaires même qu'entre une rive et l'autre de l'Atlantique.

Pour cela trois obstacles doivent être surmontés. Le premier tient à la dégradation de la confiance mutuelle qui s'est graduellement produite au fil de la très longue et difficile négociation qui a abouti à la sortie du Royaume-Uni. En matière européenne, Londres avait toujours été un partenaire difficile. Après les volte-face qui se sont succédées depuis 2016 et les demandes de renégociation partielle de l'accord de sortie, auxquelles s'ajoutent désormais l'annonce surprise de l'alliance Aukus, le partenaire n'est plus jugé fiable. Cette confiance peut-elle être rebâtie ? Comment ?

Le deuxième obstacle et politique : outre-Manche le débat n'est pas clos et pour celles et ceux qui ont investi leur capital dans le Brexit, à commencer par le Premier ministre, tout rapprochement avec l'UE ferait figure de recul. L'étendard de Boris Johnson, c'est Global Britain. Quant aux États de l'Union, ils continuent de craindre qu'un rapprochement avec Londres serve d'argument à d'autres candidats potentiels à la sortie : si le meilleur des deux mondes est possible, pourquoi s'en priver ? C'est largement pour ce motif politique que les projets

de partenariat continental n'ont pas connu le début d'une esquisse de réalisation. Cet obstacle est-il circonstanciel, ou profond ?

Enfin et c'est le troisième obstacle, quel devrait être le contenu d'un partenariat ? Pour les échanges de biens, comme pour les services dont le Royaume-Uni est un grand exportateur, la conformité à aux règles de l'Union commande l'accès à ce qui demeure le plus grand marché du monde.

L'UE est très claire là-dessus et comme l'a montré le règlement sur la protection des données, elle conserve par ailleurs une capacité inégalée à exporter ses normes.

Mais du point de vue britannique, il serait absurde d'avoir choisi de sortir pour se borner à adopter, sans plus avoir voix au chapitre, les législations de son grand voisin. "Reprendre le contrôle", c'est par définition se distinguer.

Cela ne veut pas dire que la contradiction est sans solution. La faiblesse de l'UE, ce sont la lourdeur de ses procédures et le caractère inertiel de sa législation, fruit de multiples compromis entre des intérêts contradictoires. Là est l'espace pour Londres : non pas dans l'illusion d'un "Singapour

sur Tamise" sans assise politique, mais dans la construction d'un système réglementaire agile, qui ne contredise pas celui de l'UE mais qui, pour les données, la finance ou les biotechs, prenne de l'avance et serve de tête chercheuse. Ce serait évidemment un défi sérieux pour les 27, qui devraient

s'interdire l'impérialisme normatif, et pour Londres, qui devrait s'en tenir à une forme de concurrence coopérative. Cela demanderait aussi des règles du jeu claires, qui lient étendue de la divergence réglementaire et degré d'accès au marché. Est-ce souhaitable, est-ce possible ?

## Accédez aux conférences de Jean Pisani-Ferry

- ▶ [Encastrer l'économie dans l'écologie ?](#)
- ▶ [Union européenne et Royaume-Uni, rivaux ou partenaires ?](#)



## FINANCER LES ÉTATS AUTREMENT



### JÉZABEL COUPPEY-SOUBEYRAN

Économiste

*Jézabel Couppey-Soubeyran est maîtresse de conférences à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et Conseillère scientifique à l'Institut Veblen. Elle enseigne l'économie monétaire et financière et dirige une formation de 3<sup>e</sup> cycle dédiée au contrôle des risques bancaires. Ses travaux portent sur les banques, le financement de l'économie et la régulation financière. Auteur de plusieurs ouvrages d'économie académiques et grand public.*

**Il a fallu beaucoup de dépenses publiques pour gérer la crise sanitaire et il en faudra davantage encore pour faire face à la crise écologique. Ces dépenses vont inévitablement creuser les déficits publics. Soit on y renonce, au nom de la soutenabilité des finances publiques, et la transformation écologique et sociale de nos sociétés n'aura pas lieu, de quoi compromettre sérieusement la vie humaine sur terre. Soit on en accepte la nécessité et l'urgence. Mais pourra-t-on réaliser ces dépenses de transformation sans rien changer au schéma actuel de financement des États ?**

**C'est en s'endettant sur les marchés financiers que les États se procurent les ressources dont ils ont besoin pour financer leur déficits.**

Les banques centrales ne sont plus leurs filiales financières puisqu'il leur est interdit d'apporter leur concours direct. Elles apportent, en revanche, un soutien indirect au financement des États, à travers leurs programmes d'achats de titres. Le niveau bas des taux d'intérêt a beau s'inscrire dans une tendance longue tenant à des facteurs structurels (le vieillissement de la population, l'excès d'épargne mondiale,...), nul doute que les taux des emprunts

sur les marchés de la dette souveraine remonteraient sans ces achats massifs de titres de dette publique par les banques centrales. Davantage encore dans la zone euro où, en l'absence d'union budgétaire, les dix-neuf États de la zone euro se financent en émettant chacun leur dette libellée en euros sur les marchés financiers, les achats d'actifs de la BCE aident à maintenir les taux souverains au plus bas.

## EN MESURE-T-ON CEPENDANT LES CONSÉQUENCES ?

Ces opérations font surtout monter les prix d'actifs financiers et immobiliers.

**Ces effets de prix d'actifs renforcent les inégalités car ils profitent aux plus riches qui voient la valeur de leur patrimoine augmenter mais pas aux plus modestes.**

Ils augmentent aussi le risque de crise financière à moyen long terme en contribuant potentiellement à la formation de bulles sur les marchés obligataires, mais aussi sur les marchés d'actions, de cryptoactifs, ainsi que dans l'immobilier. Alors, si le seul avantage de cette politique est d'apporter une assistance financière qui ne dit pas son nom (pour rester compatible avec le mandat de la BCE), ne vaudrait-il pas mieux permettre aux banques centrales d'apporter clairement cette assistance financière aux États sans souffrir les conséquences négatives des achats d'actifs ?

## DEUX TYPES DE SOLUTIONS ALTERNATIVES SONT IMAGINABLES

La plus franche des solutions alternatives consisterait à rétablir cette possibilité d'assistance financière directe des banques centrales aux États. Dans le cas de l'Eurosystème, cela impliquerait de supprimer l'article 123 du TFUE, pour donner à la BCE la possibilité soit d'intervenir sur le marché primaire de la dette (pour éviter des emballements de prix sur les marchés secondaires), soit d'accorder des prêts ou des découverts aux États comme l'a fait la banque d'Angleterre au début de la crise sanitaire. Dans ce cas, deviendraient même envisageables des "dons" de la monnaie centrale aux États pour financer la part d'investissements non "rentables" dans la transition écologique, qui s'accommoderont très mal d'un financement par la dette puisqu'ils ne créeront pas les revenus nécessaires à leur remboursement.

**Le chamboulement institutionnel requis par ce type de solution le rend évidemment peu envisageable. Ne nous interdisons pas pour autant d'y penser !**

L'autre solution moins radicale, moins pérenne aussi, flirterait autant avec les limites du traité que les achats d'actifs, et consisterait à obtenir un abandon des créances que l'Eurosystème détient sur les États, conditionnellement au réinvestissement des montants annulés. Les États de la zone euro seraient ainsi engagés à investir près de 3 500 milliards dans la transition écologique et sociale, à dette constante.

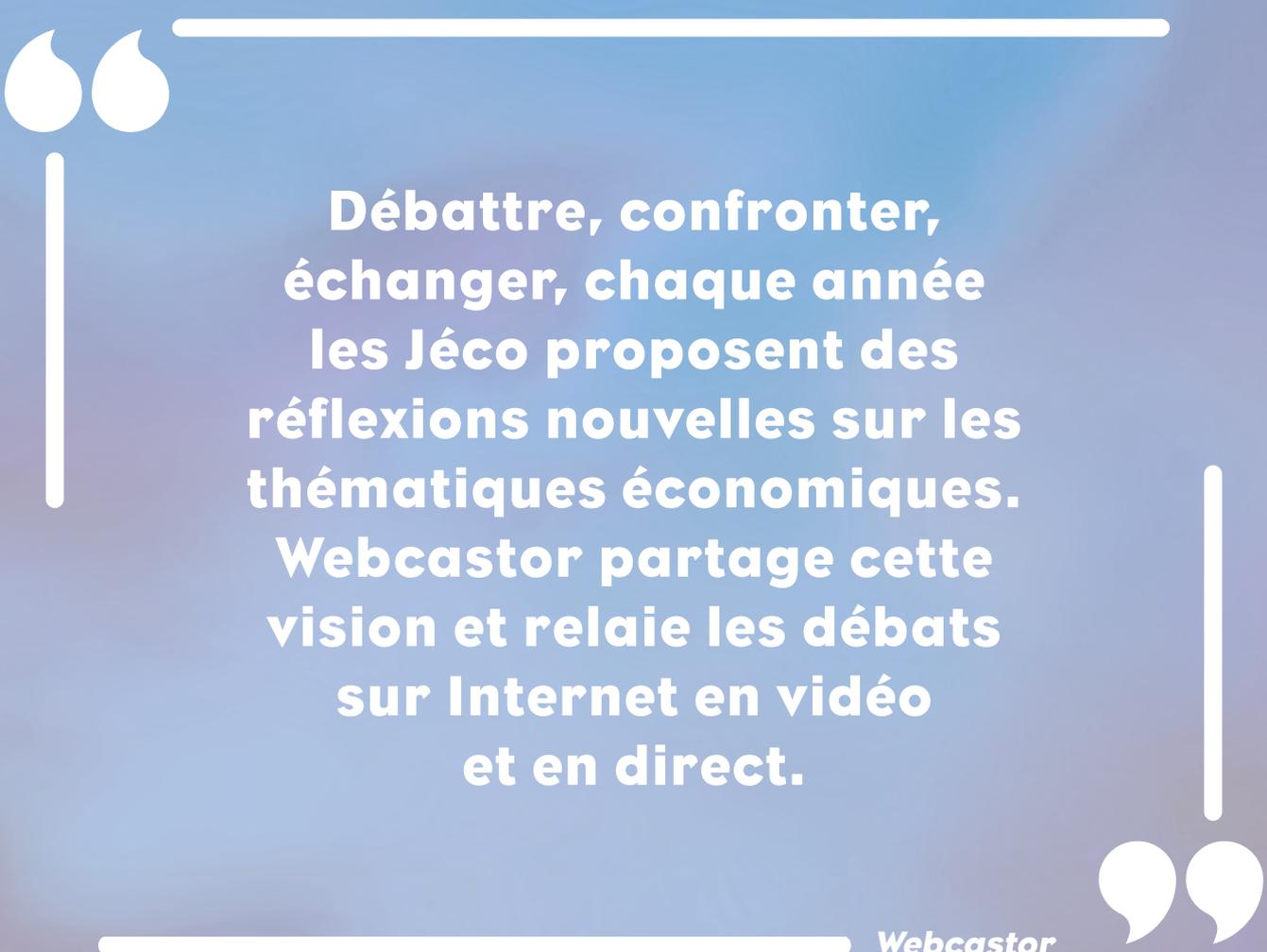
**Ce ne serait pas dans l'esprit du traité mais guère moins que les achats d'actifs !**

Et ce serait bien moins dangereux pour les marchés financiers que la poursuite de la politique actuelle car aucun investisseur privé ne serait lésé. La perte serait supportée par la BCE et cela ne l'empêcherait pas de fonctionner car on ne le rappellera jamais assez : une banque centrale n'est ni une entreprise, ni une banque commerciale, mais une institution qui n'a de dette que dans la monnaie qu'elle crée et dont le pouvoir de création monétaire doit servir à la société tout entière.

**Accédez à la conférence de Jézabel Couppey-Soubeyran**

► [Gérer la dette publique post-Covid](#)





**Débattre, confronter,  
échanger, chaque année  
les Jéco proposent des  
réflexions nouvelles sur les  
thématiques économiques.  
Webcastor partage cette  
vision et relaie les débats  
sur Internet en vidéo  
et en direct.**

*Webcastor*

# TRIBUNE

## DE LA PRÉVENTION AVANT TOUT !



### EMMANUEL SQUINABOL

Associé Advance Capital

Emmanuel Squinabol est diplômé expert-comptable et commissaire aux comptes, ancien Président de l'Association Prévention & Retournement, association fédérant les professionnels du Restructuring pour les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-D'azur. Il est également membre de l'Association pour le Retournement des Entreprises (ARE) et de l'Institut Français des Professionnels des Procédures Collectives (IFPPC).

Grand Mécène



**Les chefs d'entreprise, de toutes tailles et de tous secteurs d'activité, ont eu à gérer une situation sanitaire et économique pour laquelle ils n'étaient pas préparés. En effet, si les chefs d'entreprise sont de formidables ingénieurs, commerciaux, financiers, etc. parfaitement à l'aise avec la gestion d'une entreprise saine (in bonis) on constate au quotidien qu'ils peuvent perdre leurs repères quand la situation se dégrade (in malis). Pour illustrer ce propos, nous noterons qu'il existe encore trop peu de cursus universitaires préparant les futurs chefs d'entreprise à la gestion des crises ou de la décroissance.**

De leurs côtés, les conseils, qu'ils soient experts-comptables, avocats ou autres sont globalement confrontés aux mêmes difficultés.

L'entrée dans la pandémie a été un choc pour les entrepreneurs qui ont eu à gérer une multitude de problématiques, avec des interlocuteurs différents, eux-mêmes pas toujours à l'aise avec la situation, le droit ou la finance.

L'état a été un grand soutien en déployant très rapidement les PGE (Prêts Carantis par l'Etat), les aides au chômage partiel et toute une foule d'aides ou subventions permettant aux entreprises de maintenir leur trésorerie à flot.

Force est de constater que c'est, à ce stade, un succès dans la mesure où les défaillances d'entreprises n'ont jamais été aussi basses. En effet, le nombre

de défaillances d'entreprises qui dépassait les 60 000 il y a quelques années est actuellement à un point très bas de près de 25 000, ce qui est un chiffre anormal.

La sortie de crise va conduire les chefs d'entreprise à devoir gérer des comptes de résultat affichant une faible rentabilité et des trésoreries ne permettant pas de faire face à la fois au financement du BFR (Besoin en fonds de roulement), aux investissements nécessaires au maintien d'un outil de production performant et au remboursement des prêts et avances perçus.

Dans ce contexte, il est impératif que les chefs d'entreprise anticipent les situations de blocage par la mise en place de procédures de prévention des difficultés telles que le mandat ad hoc et la conciliation.

Ces procédures amiables permettent de traiter de manière confidentielle toutes les difficultés que le chef d'entreprise n'est pas en mesure de traiter seul, telles qu'un rééchelonnement d'une dette bancaire ou la mise en place d'un accord CCSF (Commission des Chefs de services Financiers).

Ces procédures, dont le taux de réussite est proche de 80 %, restent encore méconnues et peuvent faire l'objet de confusion avec les procédures collectives qui sont, elles, publiques et nettement moins favorables à la préservation des emplois et de la valeur du fonds de commerce.

L'anticipation, la prévention et le recours à des professionnels spécialisés dans l'accompagnement des entreprises en sous-performance doit être un réflexe de survie pour l'ensemble des chefs d'entreprise.

**Accédez à la conférence de Emmanuel Squinabol**

► [Les entreprises face à la crise sanitaire](#)





### AGNÈS BÉNASSY-QUÉRÉ

*Chef économiste*

*Agnès Bénassy-Quéré est Chef économiste à la Direction Générale du Trésor, en congé de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et de l'École d'Économie de Paris où elle est Professeur d'économie. Elle était aussi chercheur non résident à Bruegel et responsable du réseau de recherche du CEPR. Elle a tout d'abord travaillé au Ministère des Finances et de l'Industrie, avant de rejoindre l'Université : Cergy-Pontoise, Lille 2, Paris-Ouest, École polytechnique. Elle a aussi été Directeur adjoint, puis Directeur du CEPII, Présidente-déléguée du Conseil d'Analyse Economique.*

**Avec la crise de la Covid19, nos entreprises n'avaient plus de clients, et nous étions pourtant toujours payés en fin de mois. L'Etat a soudain financé masques, tests, vaccins, et soutenu les revenus des entreprises et des ménages touchés par la crise. Comment est-ce possible ?**

Par Agnès Bénassy-Quéré, chef économiste de la direction générale du Trésor et intervenante aux Journées de l'Économie 2021

En temps normal, le circuit de l'argent dans l'économie est le suivant : les entreprises rémunèrent leurs salariés pour leur travail ; cette rémunération fournit l'essentiel de leurs revenus aux ménages, lesquels en dépensent la majorité pour consommer des biens et des services produits par les entreprises, lesquelles rémunèrent les salariés, etc.

très rapidement fourni trois types de soutiens :

- Des subventions directes, à travers notamment le fonds de solidarité et les exonérations de cotisations sociales ;
- Une large extension du dispositif d'activité partielle ;
- Des prêts garantis par l'État et des reports de cotisations et d'échéances fiscales.

Ceci a permis aux entreprises de continuer de verser les salaires.

l'épargne des ménages a fortement augmenté, avec un surcroît d'épargne financière sur 2020 d'environ 110 Md€, principalement thésaurisée sous de dépôts bancaires et de livrets d'épargne.

**Lors du premier confinement, en mars 2020, les dépenses de consommation ont brutalement dévissé, et la chute du chiffre d'affaires s'est propagée dans l'économie.**

Le circuit normal de la dépense étant bloqué, l'État a mis en place, avec l'aide de la BCE, une forme de déviation temporaire. En effet, il a

**Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut a ainsi augmenté en 2020 (en moyenne de 0,4 %) et en 2021 selon l'Insee, alors que le PIB baissait de 7,9 % en 2020 et revient tout juste aujourd'hui à son niveau d'avant crise.**

La consommation des ménages ayant été contrainte sur la période,

**L'ensemble constitué des banques commerciales et de la banque centrale a ensuite "recyclé" l'épargne des ménages pour prêter à l'État.**

Les banques commerciales ont placé une partie de l'argent des ménages en achetant de titres de dette publique française. De plus, la BCE a cherché à inciter les banques à prêter davantage au secteur privé, en leur proposant de racheter leurs titres de dette publique. In fine, l'objectif était d'empêcher la zone euro de sombrer dans une spirale déflationniste : faciliter l'intervention publique, inciter les ménages à consommer et les entreprises

à maintenir leurs programmes d'investissement ; en bref, soutenir un certain niveau de demande malgré les restrictions et les incertitudes.

Comptablement, le déficit des administrations publiques en 2020 (212 Md€ au compte provisoire des administrations publiques 2020) et le besoin de financement résiduel des entreprises françaises (30 Md€) ont été financés en grande partie par les ménages (180 Md€), via le système financier, le reste (60 Md€) étant comblé par

les investisseurs étrangers. La monnaie créée par le système bancaire (au premier rang duquel la BCE) ne modifie pas cette comptabilité.

**Avec la  
réouverture  
de l'économie,  
l'argent retrouve  
son circuit  
"normal".**

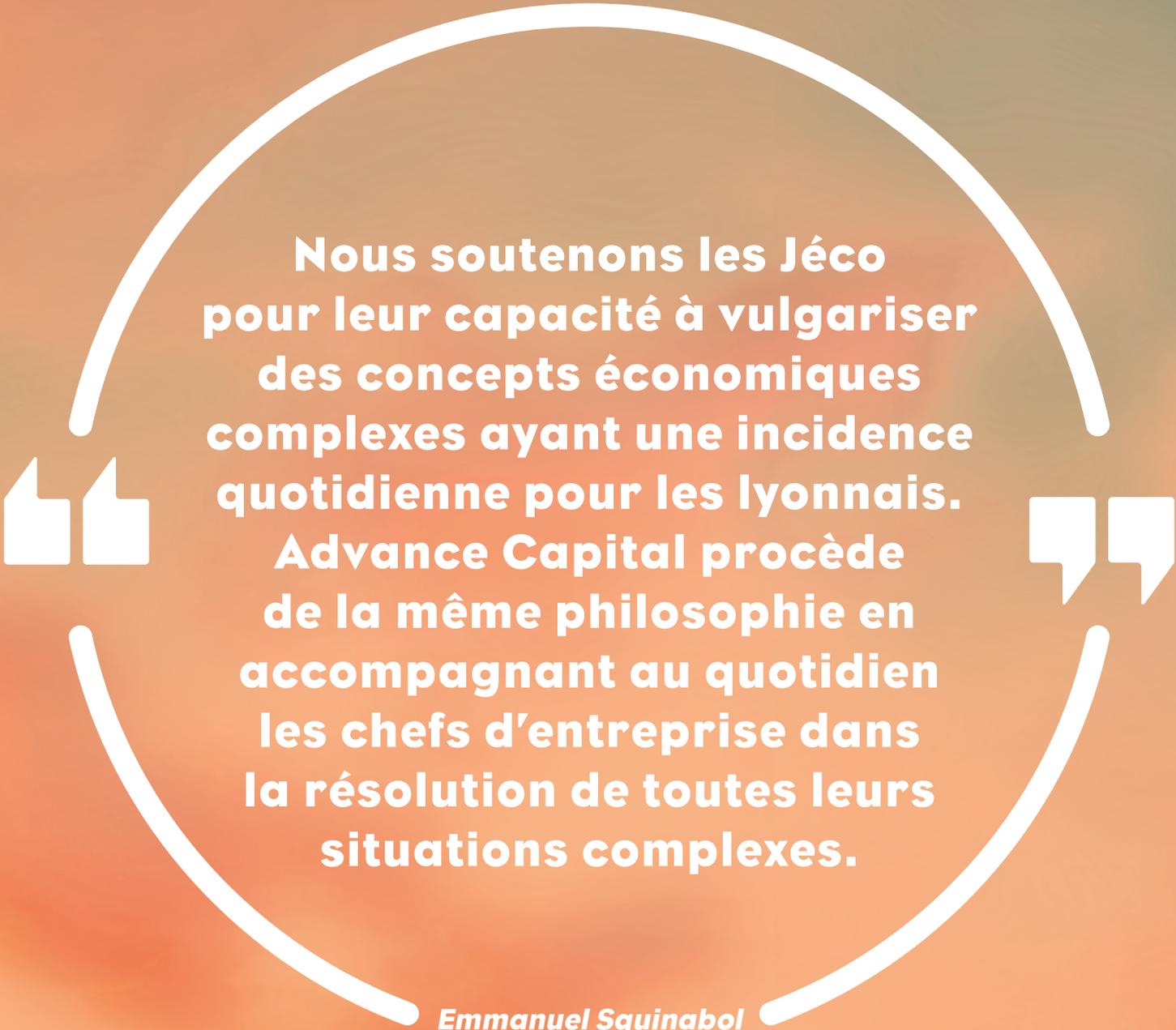
Toutefois, chacun sort de la crise avec de l'épargne accumulée (ménages), de la dette accumulée (entreprises et surtout État), ou les deux à la fois (banques commerciales, BCE). La question centrale va être la façon dont ces stocks d'actifs et de dettes vont influencer les flux nouveaux de production et de dépense, et comment ils peuvent progressivement se dégonfler sans enrayer la reprise.

## Accédez à la conférence de Agnès Bénassy-Quéré

► [Le péril des entreprises zombies](#)

► [L'Etat et les risques](#)





**Nous soutenons les Jéco  
pour leur capacité à vulgariser  
des concepts économiques  
complexes ayant une incidence  
quotidienne pour les lyonnais.  
Advance Capital procède  
de la même philosophie en  
accompagnant au quotidien  
les chefs d'entreprise dans  
la résolution de toutes leurs  
situations complexes.**

***Emmanuel Squinabol***

*Associé Advance Capital*



### ÉRIC CHAREYRON

Expert en prospective, mobilité et modes de vie pour Keolis

Mécène

KEOLIS  
LYON

**On est dans une société très éclatée, qui pense différemment.**

**S'ajoute à cela la radicalisation de l'expression qui avait déjà commencé notamment avec les Gilets jaunes et amplifiée par la crise sanitaire. Dans notre secteur, on ne sait pas comment certaines mesures en faveur de la mobilité partagée peuvent braquer des gens qui n'y sont pas favorables.**

Le groupe Keolis dispose d'un observatoire (Keoscopie) alimenté en permanence par des enquêtes pour mesurer les tendances d'opinion et parfois aller contre les idées reçues : parmi elles, la place exagérée accordée au smartphone dans la mobilité, les effets de la politique anti-voiture de certaines agglomérations.

**Ces enquêtes s'articulent autour de deux fils conducteurs : tenir compte de la diversité des citoyens et de la diversité des territoires.**

Trop souvent on parle des métropoles et du monde rural. L'Insee dit que quasiment tout le monde vit dans l'aire d'attraction d'une ville, mais c'est à nuancer. On peut habiter dans une ville qui n'a pas de lycée, pas de structure médicale etc...

### QUELS VONT ÊTRE LES CHANGEMENTS DURABLES ET QUELS SERONT LES PASSAGERS ?

**On mesure un certain scepticisme par rapport à un monde "d'après"**

D'abord ceux qui voudraient retrouver leur vie d'avant, qui se demandent s'ils vont pouvoir retourner en ville, reprendre le transport public ou la voiture etc.

Ce sont des gens, âgés, jeunes, ou malades qui ont été particulièrement souffert de cette période. Le deuxième groupe, minoritaire rassemble ceux qui veulent redonner du sens à leur vie, prendre en compte l'urgence climatique. C'est 1/5<sup>e</sup> à 1/4 de la population, mais leur part diminue au fil des enquêtes.

La troisième catégorie, ce sont ceux qui sont dans le rattrapage un peu comme dans les années folles après-guerre. On fait quand même le voyage qu'on devait faire, on va consommer car on n'a pas pu le faire.

### LA CRISE AURAIT-ELLE RENFORCÉ L'IRRÉGULARITÉ DES DÉPLACEMENTS

On raisonne beaucoup trop dans notre activité liée aux mobilités sur les seuls flux. Le flux est fondamental pour définir une infrastructure mais n'indique pas l'utilité sociale et le nombre de personnes concernées.

On a tendance à penser que ce sont toujours les mêmes personnes qui les constituent.

Le voyageur de l'heure de pointe du matin est aussi à un moment ou un autre le voyageur en tranche du soir.

Les réseaux doivent veiller à offrir une qualité de service qui soit permanente.

C'est-à-dire des solutions de mobilité partagée robustes, pérennes et inclusives sinon on crée des ruptures, et des irritants qui font que les gens peuvent abandonner le transport public.

L'irrégularité des rythmes de déplacement est un des principaux défis à relever pour les autorités organisatrices et les opérateurs.

## LE VÉLO EST-IL LE GRAND GAGNANT ?

Il y a un vrai problème de cohabitation entre les différents usages de la voirie, entre livraison, voiture, transport public, vélo, trottinette et piéton

Le vélo s'était développé mais était encore assez peu visible, et tout à coup, il y en a beaucoup plus, mais on sait moins qu'il y a bien plus de gens qui marchent et qui marchent de longs trajets.



**Notre position est de dire qu'il ne faut pas qu'il y ait de plan vélo, de plan piéton, ou de plan transport public mais un plan de mobilité durable réussissant à faire cohabiter tous les modes.**



## SORTIR DU DIKTAT DU "NON AEDIFICANDI" : UNE NÉCESSITÉ !



### PIERRE AOUN

*Directeur Général du Groupe LP Promotion*

*Diplômé de l'ESCEM et titulaire du MBA Finance de l'Université Lehigh aux Etats-Unis, Pierre Aoun a commencé sa carrière dans la finance. Il intègre en 2004 le Groupe LP Promotion comme Directeur du Développement et de la Communication et devient en même temps actionnaire de l'entreprise. En 2009, il est nommé Directeur Général Adjoint et prend ses fonctions actuelles de Directeur Général du Groupe LP Promotion en 2017. Depuis plus de 10 ans, Pierre Aoun travaille en étroite collaboration avec les Fédérations des Promoteurs Immobiliers (FPI) d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine, dont il est Vice-Président. Mécène sportif et culturel, il soutient de nombreuses associations locales.*

Mécène



Publiés fin août, les chiffres du Ministère confirment la tendance dessinée depuis plusieurs mois : les permis de construire restent en retrait de 16 % par rapport à leur niveau d'avant COVID19\*. Et alors que le logement collectif va mal, l'individuel, au contraire, est florissant.

Cette pénurie de l'offre de logements couplée à un étalement urbain provoquera

inéluçtablement une crise sociale en excluant nos concitoyens des centres urbains. Le logement doit rester un bien commun accessible à tous et cela passe nécessairement par une augmentation de la production dans nos villes.

La densification, lorsqu'elle est maîtrisée et concertée, est vertueuse ! Construite sur elle-même, la ville met fin à l'étalement

urbain, à l'artificialisation des sols, à la dépendance à la voiture et à la fracture économique et sociale. Mieux, elle dynamise l'économie locale et favorise la création d'emplois durables.

Il faut donc une prise de conscience collective : l'acte de construire est une nécessité et même une opportunité pour redessiner l'habitat de demain !

\*Ministère de la Transition Écologique, STATINFO Logement n°400, Septembre 2021.

**Accédez à la conférence de Pierre Aoun**

► [La ville hors de prix ?](#)





**Euler Hermes est très fier d'être partenaire des Journées de l'Économie.**

**Le thème de cette année, "utopies et opportunités" représente pour nous une occasion de répéter un message de confiance, un message que nous adressons à toutes ces entreprises que nous accompagnons au quotidien dans leur stratégie de développement.**

**Pour nous cela signifie trois choses :**

- Un service encore plus irréprochable à nos clients**
- Une stratégie résolument tournée vers la croissance**
- Une anticipation sans faille de ce qui nous attend dans ce nouveau monde post Covid**

**Quoi de mieux que les Journées de l'Économie pour comprendre tout cela ?**

*Euler Hermes*



## LES TENDANCES ACTUELLES CHALLENGENT LES POLITIQUES PUBLIQUES ET LES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER



### SIXTE DE MALLIARD

*Directeur exécutif Algoé*

*Sixte de Malliard est Directeur Exécutif au sein de la Société Algoé (société de conseil en management de 200 personnes basée à Lyon, Paris et Mayotte). Il est responsable des secteurs Immobilier Énergie et Environnement et pilote l'établissement mahorais.*



### Les tendances actuelles challengent les politiques publiques et les professionnels de l'immobilier.

Il y a un paradoxe entre la production pléthorique de mètres carrés dans le tertiaire de services et celle de logements insuffisante et d'une demande de maisons individuelles croissante.

En effet, depuis de nombreuses années, la production de logements est insuffisante. Insuffisante en quantité, insuffisante dans le cœur des villes, insuffisante pour répondre aux enjeux de renouvellement du patrimoine bâti et lutter contre l'habitat indigne, insuffisante pour améliorer la performance énergétique du bâti.

Or les surfaces de bureaux disponibles, déjà importantes avant la pandémie, ont augmenté très significativement. Ainsi sur l'Île-de-France, ce sont plus de 4 millions de mètres carrés qui sont disponibles, soit plus de 7 % du parc tertiaire francilien.

Ces disponibilités vont s'accroître avec le développement du télétravail. Les experts développent plusieurs scénarios montrant une réduction des surfaces tertiaires occupées à plus de 10 %. Cette réduction

prendra du temps du fait des cycles immobiliers et des transformations à mettre en place au sein des entreprises mais elle devrait conduire à disposer de plusieurs millions de mètres carrés à moyen terme.

La pratique vertueuse visant à investir pour proposer des

dernières innovations, va être mise à mal. La modernisation du parc tertiaire, pour qu'il réponde aux exigences environnementales, va être naturellement freinée.

La piste visant à transformer des surfaces tertiaires en logements permettra, si les freins administratifs sont amoindris, d'apporter une solution. Mais d'autres solutions sont à construire pour accélérer un mouvement nécessaire pour répondre aux besoins des entreprises, des familles et aux exigences de la planète.

Une équation multicritère que le Gouvernement et les professionnels de l'immobilier doivent résoudre pour rester en phase à un marché qui évolue et se transforme à grande vitesse.

**D'autres solutions sont à construire pour accélérer un mouvement nécessaire pour répondre aux besoins des entreprises, des familles et aux exigences de la planète.**

surfaces neuves performantes énergétiquement, adaptées aux nouveaux modes de fonctionnement et de management, équipées des

### Accédez à la conférence de Sixte de Malliard

► [Logements, bureaux, localisation, exigences environnementales, la quadrature du Cercle ?](#)





**Les Jéco se sont affirmées  
comme un espace privilégié de  
construction collective, un lieu  
de rencontres intellectuelles  
majeur pour comprendre et  
appréhender les mutations  
et bouleversements de notre  
société. Ces échanges sont  
incontournables pour penser  
ensemble la transition  
écologique de nos modèles  
et de nos territoires.**

**Bruno Bernard**  
*Président de la Métropole de Lyon*





### PATRICK ARTUS

*Chef économiste Natixis*

*Patrick Artus est chef économiste de Natixis, membre du comité exécutif et membre des conseils d'administration de Total et d'Ipsos. Il a été directeur des études à l'ENSAE et responsable de séminaires de recherche à l'Université Paris Dauphine. Il a aussi été membre du Conseil d'analyse économique. Il a enseigné dans diverses universités et est actuellement professeur d'économie à l'école d'économie de Paris.*

**Il faut utiliser la crise de la Covid pour améliorer nos connaissances dans les domaines sanitaire, économique et financier, social. La crise a en effet révélé des faiblesses, mais aussi des forces de nos organisations dans ces domaines. Corriger les faiblesses permettra de mieux affronter les crises dans le futur.**

#### IL Y AURA D'AUTRES CRISES SANITAIRES

Le premier message est simple : il y aura d'autres crises sanitaires, probablement liées à un virus. Il faut donc s'y préparer, et avoir les réserves nécessaires de matériel, de médicament, de places en hôpital. Il faut aussi essayer de réduire le risque d'apparition de ces crises, par exemple en changeant les techniques agricoles et les habitudes alimentaires (réduction de la proximité homme-animal).

#### INÉGALITÉS ET LIMITES DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Dans le domaine économique et financier, les enseignements de la crise de la Covid sont multiples. D'abord, cette crise révèle les inégalités. Inégalités portant sur les conditions de logement : les personnes mal logées ont une probabilité plus forte de tomber malade et ont plus de difficultés pour passer au télétravail. Inégalités venant du statut sur le marché du travail : les salariés en contrat à durée indéterminée sont beaucoup mieux protégés

que les intérimaires ou les indépendants.

Enfin, inégalités entre pays riches et pays pauvres : les seconds ayant des systèmes de santé beaucoup plus fragiles et qui sont beaucoup plus vite débordés par une crise sanitaire.

**Inégalités intergénérationnelles : les jeunes ont beaucoup plus souffert de la crise, avec la difficulté à entrer sur le marché du travail, avec l'interruption des cours.**

Mais en face des difficultés posées par ces inégalités, la crise de la Covid nous a révélé que les politiques économiques pouvaient réagir très violemment à une crise pour limiter ces difficultés. On n'avait pas envisagé avant la crise de la Covid qu'il serait

possible d'accroître sans limite les politiques budgétaires à condition de financer les déficits publics par la création monétaire.

Il reste toutefois à s'interroger sur les limites de ces politiques ultra-expansionnistes (instabilité financière, bulles sur les prix des actifs). La réflexion sur les inégalités, vue plus haut, a progressé : protection sociale des indépendants; revenu pour aider les jeunes qui sont dans un parcours de formation; solidarité internationale, même insuffisante, pour les vaccins.

#### TECHNOLOGIE ET INNOVATION

Toujours dans le domaine économique et financier, la crise de la Covid a conduit à une digitalisation (numérisation) accrue de nos économies. Nous avons appris qu'on peut consommer autrement, qu'on peut travailler à la maison. Le nombre d'heures télétravaillées a été multiplié par 4 ! Il reste à analyser les effets de cette numérisation sur la nature des emplois, sur l'organisation des entreprises, sur l'urbanisme.

On peut craindre par exemple que la digitalisation conduise bizarrement à la création de mauvais emplois. Ainsi, le remplacement des commerces en centre-ville par les plateformes de commerce en ligne conduit surtout à la création d'emplois peu sophistiqués de logistique.

Il est un domaine où la technologie a joué un rôle majeur, c'est celui des vaccins. Mais une question importante apparaît alors :

**Qu'est-ce qui favorise les innovations de rupture (comme l'ARN messenger) ? Pourquoi apparaissent-elles surtout aux États-Unis et pas en Europe ?**

Cette question touche le financement de la recherche, le rôle de l'État, la capacité de l'État et des acteurs privés à prendre des risques et à accepter de perdre des investissements très importants.

## SOCIAL

Au-delà de l'hétérogénéité des situations face à une récession, que nous avons évoquée plus haut, nous avons découvert dans le domaine social l'importance d'un certain nombre de métiers pourtant mal payés : les métiers de la santé, hospitaliers bien sûr, mais aussi les métiers du transport, des services aux personnes âgées, du nettoyage, de la distribution...

Cela a fait apparaître le débat présent sur les meilleurs moyens de réévaluer les salaires et les carrières dans ces secteurs d'activité.

Au total, on peut espérer, après la crise de la Covid, une meilleure prise en compte des vulnérabilités de certaines catégories sociales ou de certains pays, la fin du conservatisme, lorsqu'il est inutile, en ce qui concerne les politiques économiques, une meilleure compréhension de ce qui amène les innovations de ruptures et du rôle social de certaines professions, une réflexion sur les moyens de créer aussi de "bons emplois" avec la fin de la croyance selon laquelle le progrès technique amène nécessairement ces bons emplois.

### Accédez aux conférences de Patrick Artus

- ▶ [Un chemin vers un monde plus résilient ?](#)
  - ▶ [L'État et les risques](#)
  - ▶ [Que se passe-t-il après la crise ?](#)
- ▶ [Le tournant du capitalisme : peut-on échapper à une crise sociale ?](#)





**Les Jéco sont un formidable moment d'échanges sur les enjeux actuels et à venir. C'est pour cela que RTE, en tant qu'acteur essentiel du développement industriel et économique, s'associe à cet évènement pour faire vivre le débat**

**François Chaumont**  
*Délégué régional d'Auvergne-Rhône-Alpes*





### THIERRY MALLET

Président Directeur Général de Transdev

Diplômé de l'École Polytechnique (1980), de l'École Nationale des Ponts et Chaussées (1985) et titulaire d'un MSC en Transport du MIT - Massachusetts Institute of Technology - (1986), Thierry Mallet est Président - Directeur Général du groupe Transdev depuis septembre 2016.



**Depuis bien longtemps nous sommes l'entreprise qui exploite le plus de moyens propres et différents. Il y a longtemps que nous sommes prêts à accompagner les collectivités dans cette dynamique et nous continuerons à le faire avec les écologistes et les autres qui font confiance en notre détermination et à notre capacité d'innovation.**

La transition écologique est déjà largement engagée, par exemple toute l'offre de tramways, de métros ou de trains est 100% électrique, donc (en France) particulièrement décarbonée.

Pour ce qui concerne l'offre de bus et de cars, l'électrification du parc est largement engagée tout comme celle de nouveaux carburants (biocarburants, bioéthanol, CNV, CTL\*) permettant de réduire à la fois les GES et les polluants.

Nous travaillons donc activement à réduire l'impact carbone des transports publics, en utilisant toute la palette de technologies disponibles et d'avenir. **Transdev est le premier exploitant européen de bus électriques**

(France, Pays-Bas, Suède, Allemagne...) et nous traçons la voie du futur avec des expérimentations à grande échelle de bus BHNS électriques à hydrogène et pile à combustible. L'hydrogène est l'un des carburants du futur, même s'il reste onéreux à produire, surtout s'il doit être "vert".

Nous avons d'ailleurs été **les premiers en France à faire circuler des bus urbains à hydrogène** à Lens (Tadao), nous avons lancé il y a trois semaines une flotte de 5 bus à hydrogène à Auxerre. Nous visons en tout une soixantaine de bus au niveau mondial à l'horizon 2022.

L'électrification du parc est donc largement engagée tout comme celle de nouveaux carburants

(biocarburants, bioéthanol, Biogaz...) permettant de réduire à la fois les GES et les polluants.

**L'hydrogène est l'un des carburants du futur, même s'il reste onéreux à produire, surtout s'il doit être "vert".**

Nous sommes déterminé - avec les industriels, les AOM, en France et dans les 17 pays où Transdev est présent - à réduire l'impact carbone des transports publics, en utilisant **toute la palette de technologies disponibles et d'avenir.**

\* Cas-To-Liquids

**Accédez à la conférences de Thierry MALLET**

► [Lutter contre le délitement des services publics](#)

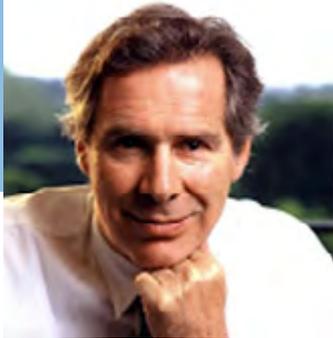




**C'était une utopie  
que d'imaginer un  
espace où dialogueraient  
chercheurs, décideurs publics,  
entreprises, étudiants, grand  
public. Les Jéco sont cette  
opportunité depuis leur  
création. L'ENS de Lyon est  
fière d'en être partenaire.**

***Jean-François Pinton***

*Président de l'ENS de Lyon*



### PIERRE-NOËL GIRAUD

Économiste

*Pierre Noël Giraud, ingénieur général des Mines, est professeur d'économie à Mines ParisTech et à l'Université Mohammed VI Polytechnique au Maroc (Chaire UM6P/Mines ParisTech : Économie Industrielle de l'émergence de l'Afrique), ainsi qu'à Dauphine PSL (Chaire Finance et Développement Durable). Il est membre fondateur de l'Académie des Technologies, membre du Conseil scientifique d'Orange. En 2016, Pierre-Noël Giraud a reçu le Grand Prix Turgot pour l'ensemble de son oeuvre.*

**Les Jéco de Lyon organisent en novembre 2021 une table ronde sur le thème : "Questionner les réponses de l'économie". Il s'agira de commencer à identifier, d'une part les idées les plus couramment admises qui ont été mises à bas par les événements récents ou par l'exploitation de bases de mégadonnées, d'autre part les problèmes urgents qui exigent un renouvellement des modèles de l'économie.**

**Pour préparer cette table ronde, les organisateurs, Pierre-Noël Giraud et Pascal Le Merrer, ont fait un sondage auprès d'un cercle restreint mais diversifié d'économistes impliqués dans les Jéco. Voici une synthèse de ce sondage, présentée sous la seule responsabilité de Pierre Noël Giraud.**

L'ambition de la théorie micro-économique néoclassique fut de construire un système rigoureux des prix, fondé sur l'hypothèse que le prix des facteurs, travail et capital, est égal à leur productivité marginale. Or, toute l'histoire de la pensée économique ultérieure a été l'érosion puis la destruction complète de la prétention de ce modèle à atteindre son objectif.

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, cette entreprise de démolition s'est déroulée sur deux plans. D'abord théorique, avec une critique des hypothèses fondamentales du modèle néoclassique. La productivité marginale de chaque travailleur n'est en effet pas mesurable : quelle était celle de Bill Gates chez Microsoft ? Plus grave, le calcul de la productivité marginale du capital suppose qu'on ait déjà connus les prix qui permettent d'agrèger les différents éléments du capital et donc ne peut contribuer à les déterminer. Ceci fit l'objet de la célèbre "controversé

des deux Cambridge" dans les années 50 : elle n'a toujours pas reçu de conclusion satisfaisante. Le second plan est empirique : les marchés sont presque tous "imparfaits". On a certes dérivé du modèle néoclassique d'équilibre général toute une série d'analyses en équilibre partiel des diverses imperfections de marché et préconisé des solutions.

En témoigne la vigueur du débat sur la taxe carbone. Mais si tous les marchés ou presque sont imparfaits, la prétention normative du modèle néoclassique s'effondre et l'État, malgré ses propres imperfections, revient en force.

Par exemple, des progrès considérables ont conceptualisé le contrat de travail comme "contrat d'agence" passé en situation d'incomplétude et d'asymétrie d'information. Mais ceci renseigne très peu sur comment se forment les prix des différentes compétences, compte tenu des pouvoirs de marché qu'elles procurent.

Quant aux marchés financiers, depuis que Keynes les a comparés à un "concours de beauté", on sait que les prix n'y résultent que de pures anticipations et que celles-ci sont mimétiques et auto-réalisatrices. Reste que, étant donné la complexité du problème, on n'a toujours pas de théorie formelle de l'évolution des prix des actifs financiers.

Il n'est pas jusqu'aux marchés des biens et services dont l'analyse ne soit troublée, par exemple par l'expansion des "marchés à double face" telles les plateformes qui

Si bien que nous sommes aujourd'hui orphelins d'un modèle rigoureux de détermination des prix.

proposent un service gratuit en vendant les données collectées sur les utilisateurs

En l'absence d'une théorie des prix, en particulier du prix des facteurs capital et travail, on ne dispose pas non plus d'une théorie de la répartition. Par conséquent, malgré l'abondance et la qualité des analyses de ces 30 dernières années sur les inégalités, on ne dispose pas en vérité d'une théorie de la dynamique des inégalités. Raison sans doute pour laquelle, lorsqu'il s'agit de réduire les inégalités, on ne propose que la redistribution fiscale et non l'action sur des fondamentaux que l'on perçoit et analyse mal.

Quant à la macroéconomie, toujours souverainement keynésienne malgré la contre-révolution monétariste, elle est de moins en moins capable d'expliquer certains faits. L'inflation, par exemple, lui est devenue mystérieuse. Le modèle explique très mal les effets de la politique monétaire sur l'activité et les prix. Les macro économistes sont aujourd'hui également incapables de conseiller les gouvernements sur l'opportunité et les limites des dépenses et la dette publiques, tant les anciens dogmes ont volé en éclat et tant ils se déchirent sur les dogmes à venir.

**Plus profondément se posent à la macroéconomie des problèmes de méthode.**

Elle doit définitivement tourner le dos à l'exigence des micro économistes de pouvoir être "micro-fondée" dans les comportements individuels. Tout au contraire, à la vision néoclassique d'intérêts strictement individuels coordonnés par les marchés, elle doit opposer l'existence de comportements et de croyances collectives, en analyser les dynamiques et fonder directement ses modèles sur eux.

**Elle doit assumer pleinement qu'anticipations et comportements peuvent-être mimétiques et que le discours économique est performatif : ce qui est dit de l'économie la transforme.**

Enfin, s'agissant de l'économie de développement, le verdict est clair. Tous les pays qui ont suivi les préconisations du "Consensus de Washington", fondées sur le libre-échange, l'équilibre budgétaire et la réduction de l'État à ses fonctions régaliennes minimales, ont stagné. Tous ceux qui ont réussi leur émergence l'on fait grâce à de très puissantes interventions de l'État sur les prix et le fonctionnement des marchés. Et cependant, on ne dispose pas pour autant d'une "économie politique de l'émergence", qui pourrait être

utilement appliquée à l'Afrique, dont l'émergence, avec 2,5 milliards d'habitants en 2050, est le grand défi du siècle.

S'il faut résumer les propositions issues de sondage, un mot s'impose : la nécessité de "ré-encastrier l'économie". La ré-encastrier dans le fonctionnement des écosystèmes naturels, afin que la production cesse de les ignorer et de les détruire. La ré-encastrier dans la société, afin que l'économie intègre l'existence et les formes d'organisation et d'expression d'un "collectif". La ré-encastrier dans les institutions en particulier étatiques, afin de pouvoir analyser la logique et les imperfections de cet acteur majeur. Et enfin, la ré-encastrier dans la psychologie comportementale, ce qui déjà est amorcé.

**Ce ré-encastrement suppose donc de modéliser les dynamiques de ces différents environnements, naturel, social, étatique, psychologique et de les articuler à celle de l'activité productive.**

Au risque cependant de poursuivre ainsi la chimère d'une impossible science humaine "totale".

**Accédez à la conférence de Pierre-Noël Giraud**

► [Questionner les réponses de l'économie](#)





**L'INSEE a pour ambition d'aller  
au-devant de tous les publics,  
pour informer sur la situation  
démographique, sociale et  
économique de notre pays.  
C'est la raison pour laquelle  
il est mécène des Jéco [dont  
il salue le succès croissant  
auprès des jeunes notamment].**

**INSEE**

# LA LIBRAIRIE DES JÉCO 2021



Auteur : **Patrick Artus** et **Marie-Paule Virard**  
 Publié chez : **Odile Jacob**, 2021

► "La Dernière Chance du capitalisme" ✨

Également à paraître :

► "Regards sur la zone euro" ✨

Auteur : **Olivier Artus**

Publié chez : **Cerf**

► "Le livre des nombres" ✨

Auteur : **Sonia Bellit**

Publié chez : **La fabrique de l'industrie**

► "À la recherche de la résilience industrielle - Les pouvoirs publics face à la crise" ✨

► "La fabrique de l'industrie" ✨

Auteur : **Agnès Bénassy-Quéré**, **Benoît Coeuré**, **Pierre Jacquet**, **Jean Pisani-Ferry**

Publié chez : **De Boeck supérieur**, 2021

► "Politique économique" ✨

Auteur : **Laurent Berger**  
 Publié chez : **Édition de l'Aube**, 2021

► "Quelle société veut-on ?" ✨

Auteur : **Gilbert Cette**, **Jacques Barthélémy**

Publié chez : **O. Jacob**, 2021

► "Travail et Changements technologiques. De la civilisation de l'usine à celle du numérique" ✨

Auteur : **Lucas Chancel**

Publié chez : **Les petits matins**, 2021

► "Insoutenables Inégalités - Pour une justice sociale et environnementale" ✨

Auteur : **Marion Clerc**

Publié chez : **Atlande**, 2021

► "Sociologie des âges de la vie" ✨

Auteur : **Elie Cohen**, **Richard Robert**

Publié chez : **Fayard**, 2021

► "La valse européenne. Les trois temps de la crise" ✨

Auteur : **Claudia Senik**, **Daniel Cohen**

Publié chez : **Albin Michel**, 2021

► "Les Français et l'argent" ✨

Auteur : **Jézabel Couppey-Soubeyran**, **Thomas Renault**

Publié chez : **PUF**

► "Monnaie, banques, finance" ✨

Auteur : **Camille Dorival**

Publié chez : **Les petits matins**, 2021

► "La Transition écologique - Ici et maintenant" ✨

# LA LIBRAIRIE DES JÉCO 2021

Auteur : **Judith Favereau**

À paraître chez **Ens éditions**  
en novembre 2021

► "Le hasard de la preuve. Apports et limites de l'économie expérimentale du développement." 🚩

Auteur : **Ludovic Frobert**

Publié chez : **ENS Éditions**,  
2021

► "Vers l'égalité, ou au-delà ? Essai sur l'aube du socialisme" 🚩

Auteur : **Gaël Ciraud, Felwine Sarr**

Publié chez : **Éditions Les liens qui libèrent**, 2021

► "L'Économie à venir" 🚩

Auteur : **Alain Grandjean, Julien Lefournier**

Publié chez : **Les Éditions de l'Atelier**, 2021

► "L'illusion de la finance verte" 🚩

Auteur : **François Héran**

Publié chez : **La Découverte**,  
2021

► "Lettre aux professeurs sur la liberté d'expression" 🚩

Auteur : **Sébastien Jean, Bensidoun Isabelle, Enzo (pseudonyme)**

Publié chez : **Les Arènes**, 2021

► "La folle histoire de la mondialisation" 🚩

Auteur : **Georges Képénékian, Vincent Aubelle, Samuel Bosc**

Publié chez : **Les Éditions de l'Aube**, 2021

► "Hippocrate et les territoires - Perspectives pour la santé globale" 🚩

Auteur : **Didier Leschi**

Publié chez : **Gallimard**, 2021

► "Ce grand dérangement - L'immigration en face" 🚩

Auteur : **Sabine Chardonnet-Darmaillacq, Éric Lesueur, Dinah Louda, Cécile Maisonneuve, Chloé Voisin-Bormuth**

Publié chez : **Hermann**, 2020

► "Villes et territoires résilients" 🚩

Auteur : **Éric Monnet**

Publié chez : **Seuil**, 2021

► "La banque providence. Démocratiser les banques centrales et la monnaie" 🚩

Auteur : **Thierry Pech**

Publié chez : **Coédition Seuil/ La république**, 2021

► "Le parlement des citoyens - La convention citoyenne pour le climat" 🚩

Auteur : **Henriet Fanny, Schubert Katheline**

Publié chez : **Éditions rue d'Ulm**, 2021

► "La transition énergétique : objectif ZEN" 🚩

Auteur : **Aglietta Michel, Natacha Valla**

Publié chez : **Éditions rue d'Ulm**, 2021

► "Le Futur de la monnaie" 🚩

Auteur : **Pierre Veltz**

Publié chez : **Éditions du Seuil**,  
2021

► "L'Économie désirable - Sortir du monde thermo-fossile" 🚩

Auteur : **Jean Viard**

Publié chez : **Les Éditions de l'Aube**, 2021

► "La révolution que l'on attendait est arrivée - Le réenchantement du territoire" 🚩

Auteur : **Villeroy de Galhau François**

Publié chez : **Odile Jacob**, 2021

► "Retrouver confiance en l'économie" 🚩

# ORGANISATION

## LE COMITÉ SCIENTIFIQUE

Le Comité scientifique des Jéco est composé d'économistes de renom. Il valide le type de manifestations proposées, choisit les sujets traités, les intervenants mobilisés et les productions diffusées.

### ► Président

- **Philippe Aghion**, Collège de France

### ► Vice-Président

- **Alain Trannoy**, Aix-Marseille School of Economics, Cercle des économistes et Conseil d'analyse économique

### ► Vice-Présidente

- **Marie-Claire Villeval**, Groupe d'Analyse et de Théorie Économique

### ► Président honoraire

- **Roger Guesnerie**, Collège de France

### ► Membres

- **Céline Antonin**, Sciences Po
- **Patrick Artus**, Natixis
- **Vincent Aussilloux**, France Stratégie
- **Didier Blanchet**, INSEE
- **Romina Boarini**, OCDE
- **François Bourguignon**, École d'économie de Paris
- **Gilbert Cette**
- **Christian Chavagneux**, Alternatives Économiques
- **Élie Cohen**, Sciences Po
- **Jérôme Creel**, OFCE
- **Françoise Crouigneau**, Association des Journalistes Économiques et Financiers
- **Michèle Debonneuil**, Inspection générale des finances
- **Michel Fouquin**, CEPII
- **Jean-Marc Germain**, INSEE
- **Pierre-Noël Giraud**, CERNA – École des Mines de Paris
- **Fanny Henriot**, École d'économie de Paris
- **Pascal Le Merrer**, École Normale Supérieure de Lyon
- **Éric Monnet**, Banque de France,
- **André Orléan**, Paris Jourdan Sciences Économiques
- **Hélène Paris**, Conseil d'Analyse Économique

- **Vincent Nicoud**, DGESCO
- **Olivier Passet**, Xerfi
- **Marc Pelletier**, Ministère de l'éducation nationale et de la Jeunesse
- **Antoine Reverchon**, Le Monde
- **Lise Rochaix**, Paris School of Economics – chaire 'Hospinnomics'
- **Alexandra Roulet**, INSEAD
- **Laurence Scialom**, Université Paris X Nanterre
- **Laurent Simula**, ENS de Lyon
- **Marc-Olivier Strauss-Kahn**, Banque de France
- **Jean-Marc Vittori**, Les Échos
- **Karine Van Der Straeten**, Toulouse School of Economics / Institute for Advanced Study in Toulouse

## L'ÉQUIPE

- **Guy Barriolade**, Conseiller, Fondation pour l'Université de Lyon
- **Antoine Bellon**, Chargé de Projet
- **Raphaël Caillet**, Responsable de projets informatiques et sciences économiques
- **Carole Ecochard**, Chargée des intervenants
- **Pascal Le Merrer**, Directeur général, fondateur des Journées de l'économie
- **Hélène Martinon**, Directrice de projet Journées de l'Économie
- **Alex Pommateau**, Chargée de mission Journées de l'Économie
- **Martin Vermerie**, Chargé de mission événementiel

## LA FONDATION POUR L'UNIVERSITÉ DE LYON

La Fondation pour l'Université de Lyon, présidée par Bernard Bigot, a pour mission, en étroite liaison avec les établissements universitaires, le monde socio-économique et les collectivités territoriales, de contribuer à la promotion, au développement et au rayonnement de l'Université de Lyon sur son territoire de Lyon Saint-Etienne et à l'international. Les enjeux socio-économiques du territoire sont en effet indissociables de la réussite de son pôle d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation. La Fondation pour l'Université de Lyon mène des actions concertées avec les différents acteurs intéressés, héberge des fondations et lève des fonds au service de cette ambition partagée.

Plus d'info sur [www.fpul-lyon.org](http://www.fpul-lyon.org) 



# PARTENAIRES

## MÉCÈNES OFFICIELS



## GRANDS MÉCÈNES



## MÉCÈNES



# PARTENAIRES

## PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



## PARTENAIRES ÉVÉNEMENTIELS



## PARTENAIRES MÉDIAS



# PARTENAIRES

## PARTENAIRES SCIENTIFIQUES



## PARTENAIRES ASSOCIATIFS





**LES JOURNÉES  
DE L'ÉCONOMIE**

RENDEZ-VOUS  
**RENDEZ-VOUS**  
RENDEZ-VOUS

**LES 15, 16 ET 17  
NOVEMBRE 2022**

Daniel Cohen



Laurence Tubiana



Laurent Berger



Patrick Artus

